



BILAN DE CONCERTATION

Union des communes
Oullins – Pierre – Bénite



Le contexte

Les Maires d'Oullins et de Pierre-Bénite ont annoncé leur intention d'étudier un projet d'union entre leurs communes respectives en février 2023. Dès le mois d'avril, une phase de concertation avec les parties-prenantes du territoire a été engagée. Plusieurs ateliers, rencontres et événements ont été organisés pour favoriser l'expression du plus grand nombre.

A l'issue de cette concertation, un bilan est édité.

Celui-ci reprend l'ensemble des actions menées et détaillent, autant que possible, les commentaires, appréciations, points de blocage ou volontés sur le projet.

Il s'agit aussi de lister l'ensemble des communications / informations éditées pour faire connaître le projet et ses conséquences.

La méthodologie

Afin de dessiner les contours d'une concertation la plus vaste possible tout en fixant des règles à celle-ci, il a été décidé par les deux communes d'établir un programme visant à faciliter l'expression des différents publics qui composent le territoire.

A ce titre, la méthodologie a été conçue comme suit :

- **l'information** : considérant que le sujet d'une union de communes demeure technique et juridique, la phase d'information doit permettre de donner suffisamment d'éléments aux citoyens pour construire leur opinion. Il a ainsi été organisé, à l'occasion de différents événements ou dans les supports écrits, des prises de parole d'un avocat spécialisé en droit public, d'un élu ayant eu l'occasion de réaliser une union de communes et d'autres interventions techniques pour décrire le processus.
- **les entretiens directifs** : afin de recueillir l'avis des citoyens des questions fermées ont été posées aux administrés, notamment par le biais du questionnaire mis en ligne sur le site dédié au projet, qui pouvaient ainsi répondre de façon simple sur les enjeux d'une éventuelle fusion. Ce procédé permet également un traitement chiffré des réponses..

La méthodologie

- **les entretiens semi-directifs** : toujours dans le but de recueillir l'avis des citoyens, des ateliers composés de questions ouvertes ont été organisés. Ces entretiens sont qualifiés de semi-directifs puisqu'ils ont été menés sur la base d'un guide d'entretien et assurés par un prestataire extérieur.

- **les entretiens ouverts** : il s'agit là des nombreux échanges ouverts au cours desquels les participants ont pu aborder l'ensemble des sujets qu'ils souhaitaient voir traités. C'est par exemple le cas des réunions thématiques organisées avec les associations, les entrepreneurs, etc...

Il a été choisi de développer une méthodologie à large spectre pour garantir la sincérité de l'expression et ne pas la limiter à des analyses quantitatives. En effet, les seuls éléments chiffrés auraient pu limiter la compréhension d'une analyse profonde, notamment sur des sujets comme l'identité des communes ou encore les éventuelles craintes liées à ce projet.

Partie 1
L'information projet / l'annonce / le site

L'information grand public sur le projet

Afin d'informer le grand public de l'intention des Maires d'Oullins et de Pierre-Bénite d'engager une union entre leurs deux communes, un courrier a été adressé à l'ensemble des habitants :

A Pierre-Bénite : 5 000 exemplaires distribués dans l'ensemble des boîtes aux lettres
A Oullins : 14 300 exemplaires distribués dans l'ensemble des boîtes aux lettres

En annexe 1, les courriers.

Cette annonce a également été reprise dans de nombreux médias, parmi lesquels :

- Le Progrès
- BFM Lyon
- Tribune de Lyon
- Lyon Capitale
- LyonMag
- France 3 régions
- Le Figaro
- TFI
- Les Echos

Pour les deux communes : articles dans les magazines municipaux (voir slide dédiée).

L'annonce de la concertation

Dès l'annonce du lancement d'une phase de concertation, les services communication des deux communes ont édité des supports de communication pour informer les parties-prenantes.

Pour les deux communes : site internet objectifcommun.fr

A Oullins : 14 300 tracts diffusés avec le courrier (slide précédente) détaillant l'ensemble des dates de concertation pour les différentes parties-prenantes / 240 exemplaires distribués lors de rencontres avec des Oullinois ou à l'accueil.

A Pierre-Bénite : 5 000 tracts distribués dans l'ensemble des boîtes aux lettres de manière décorrélée du courrier (slide précédente) / 825 exemplaires remis en main propre (accueil des écoles, marchés, ateliers ou réunions) / 500 exemplaires à l'accueil de la Mairie.

En annexe 2, le tract.

Pour les deux communes : articles dans les magazines municipaux (voir slide dédiée).

La concertation via le site

Afin d'engager un dialogue constructif avec les parties-prenantes, plusieurs supports d'expression ont été mis en place.

Pour les deux communes : sur le site internet objectifcommun.fr :

- **un questionnaire de 13 questions fermées portant sur la connaissance des communes nouvelles et sur des politiques publiques envisagées dans la perspective d'une fusion**
- **un formulaire de contact champ libre « j'ai une question ».**

Les résultats :

- **1001 répondants sur le questionnaire fermé**
- **84 questions envoyées avec le formulaire champ libre / autant de réponses écrites par les deux Maires.**

En annexe 3, le questionnaire.

Partie 2

Les résultats quantitatifs

Les résultats quantitatifs

Un questionnaire a été proposé aux habitants des communes d'Oullins et de Pierre-Bénite.

Ce dernier a été distribué en format papier et a aussi été hébergé sur le site internet dédié au projet de fusion des deux communes.

1 012 habitants au total sur les deux communes ont participé.

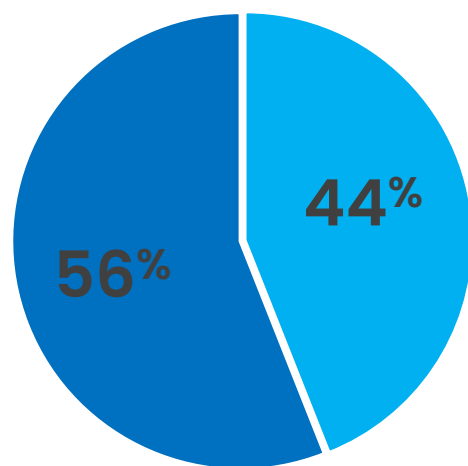
Ce questionnaire comportait uniquement des questions fermées. Il répond donc aux enjeux de concertation des entretiens qualifiés de « directifs » (cf méthodologie).

Les questions portent essentiellement sur des projets et / ou conséquences issus de la mise en œuvre du possible projet de fusion des deux communes.

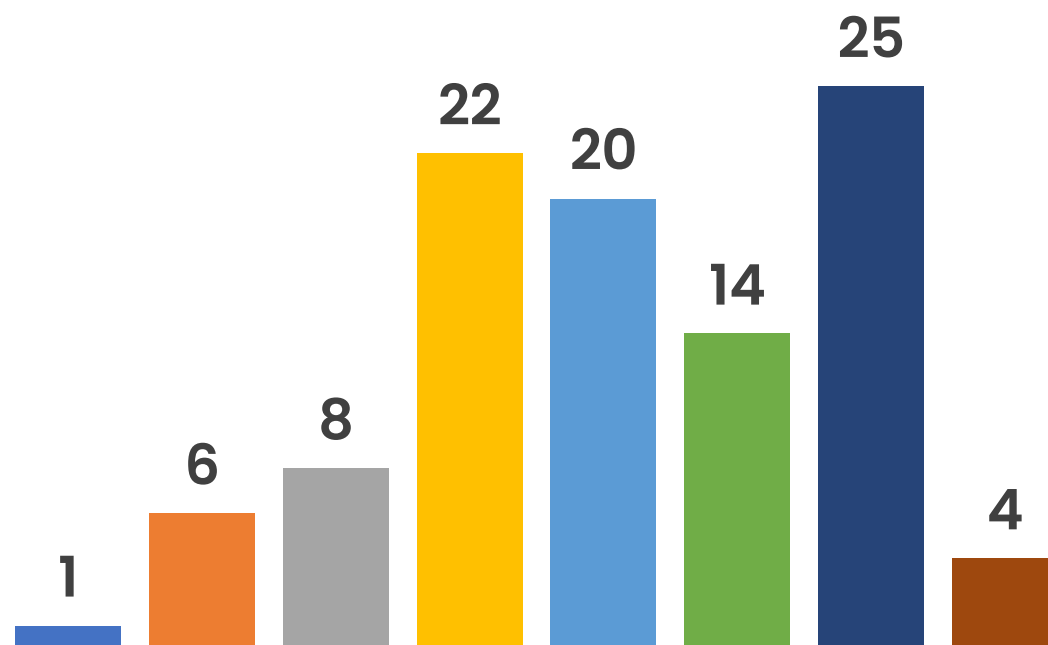
S'il n'est pas scientifique au terme de la méthode des quotas, il est qualifié de possiblement représentatif par son nombre important de répondants.

Les résultats quantitatifs

Les répondants sont :



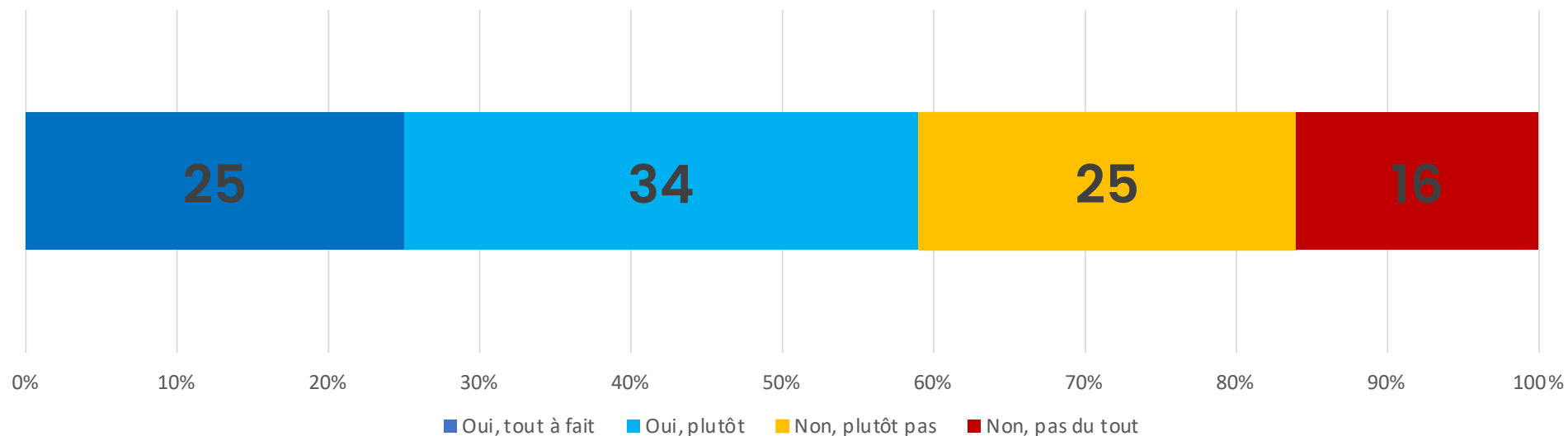
■ Oullins ■ Pierre-Bénite



■ Moins de 18 ■ 18-25 ■ 26-30 ■ 31-40 ■ 41-50 ■ 51-60 ■ 61-75 ■ Plus de 75

Les résultats quantitatifs

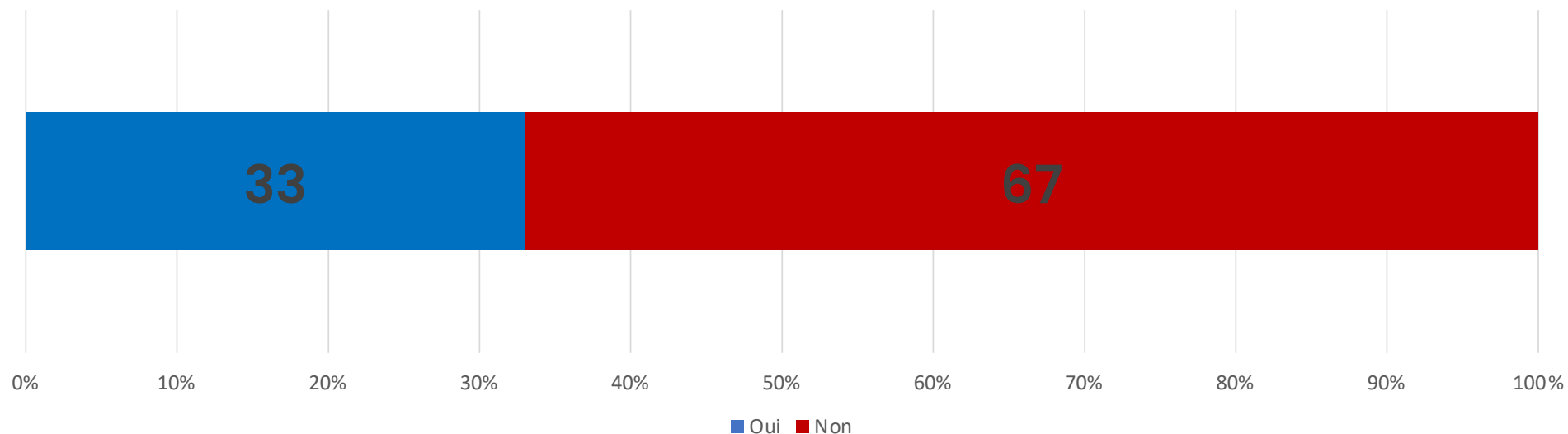
1. Avez-vous le sentiment de savoir clairement ce qu'est une commune nouvelle ?



Il apparaît qu'une légère majorité (59%) estime avoir le sentiment de savoir clairement ce qu'est une commune nouvelle.

Les résultats quantitatifs

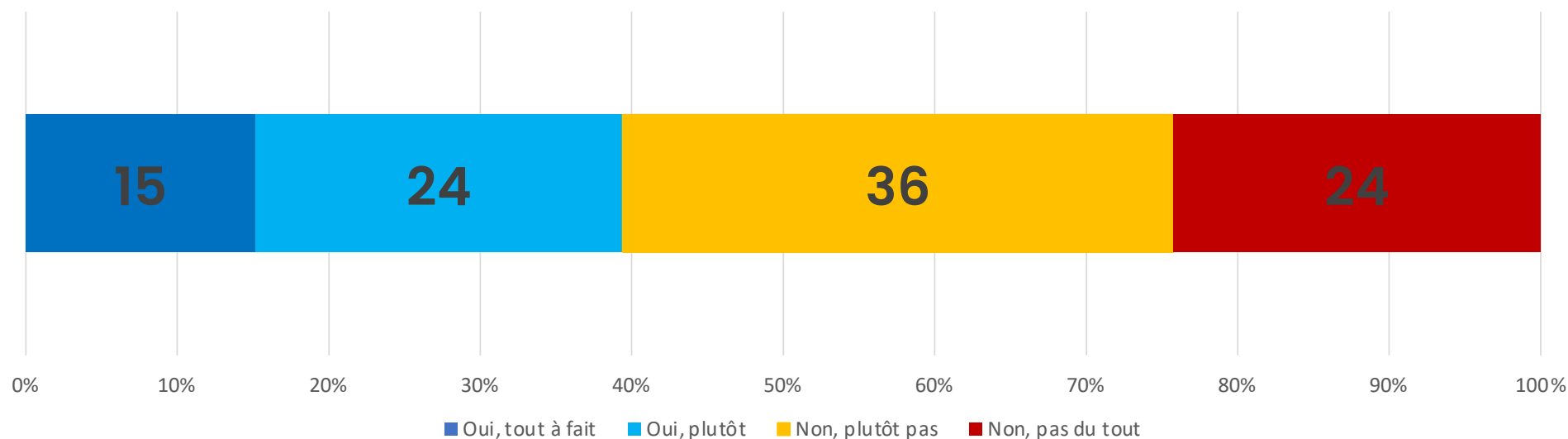
2. Saviez-vous qu'il existe près de 800 communes nouvelles en France, regroupant 2553 communes et rassemblant 2,5 millions d'habitants ?



Il est ici constaté que les répondants n'ont que très peu conscience du nombre de communes nouvelles en France.

Les résultats quantitatifs

3. Selon vous, vivre dans une commune récemment fusionnée avec une autre engendre-t-il des modifications administratives pour vous ?

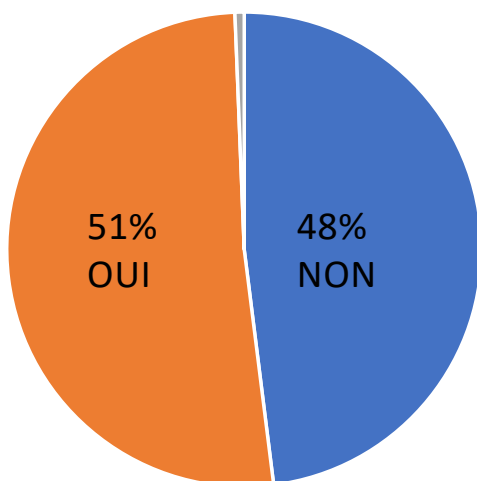


Les répondants estiment globalement (60%) que vivre dans une commune nouvelle récemment fusionnée n'engendre pas particulièrement de modifications administratives pour eux-mêmes.

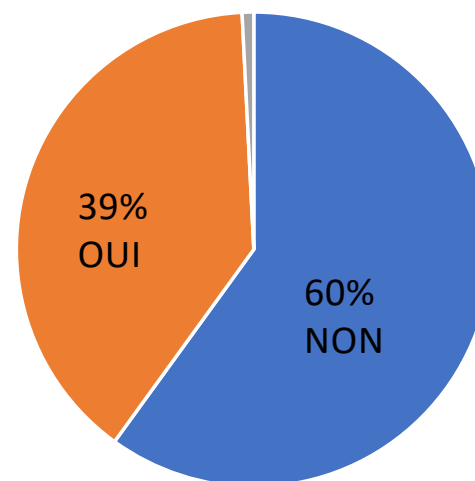
L'analyse du quantitatif

3. Selon vous, vivre dans une commune récemment fusionnée avec une autre engendre-t-il des modifications administratives pour vous ?

Réponses au 30 mai 2023



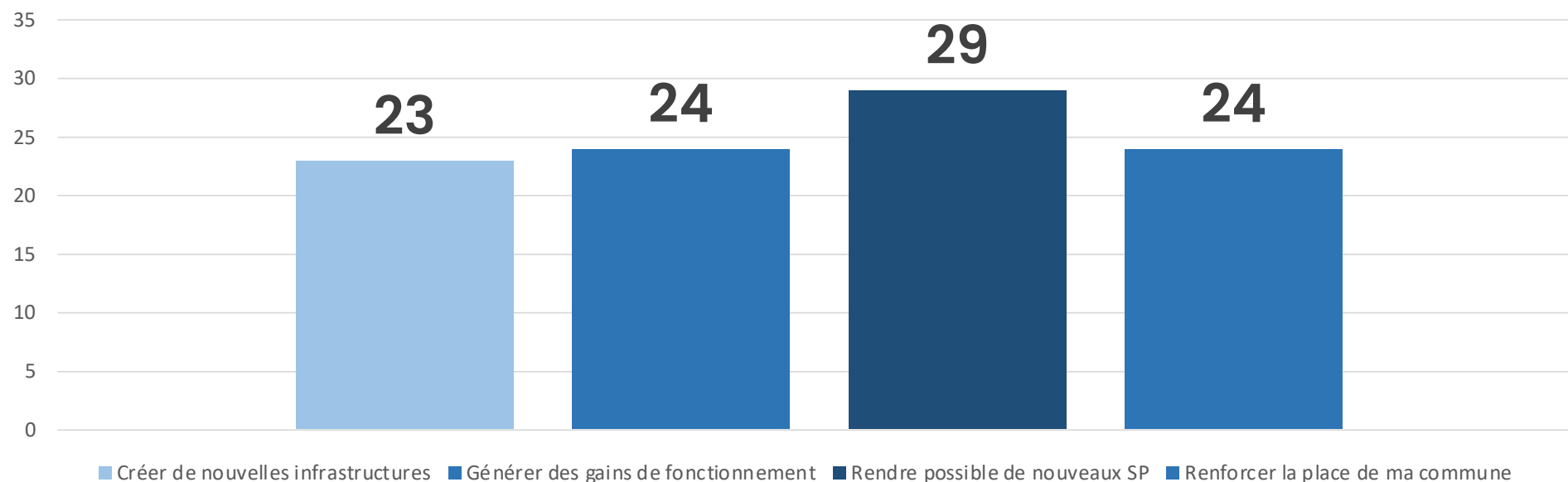
Réponses au 20 juillet 2023



L'évolution des réponses au questionnaire montre qu'après la diffusion de l'information sur projet, la perception évolue nettement en faveur du projet. Ici la tendance s'inverse.

Les résultats quantitatifs

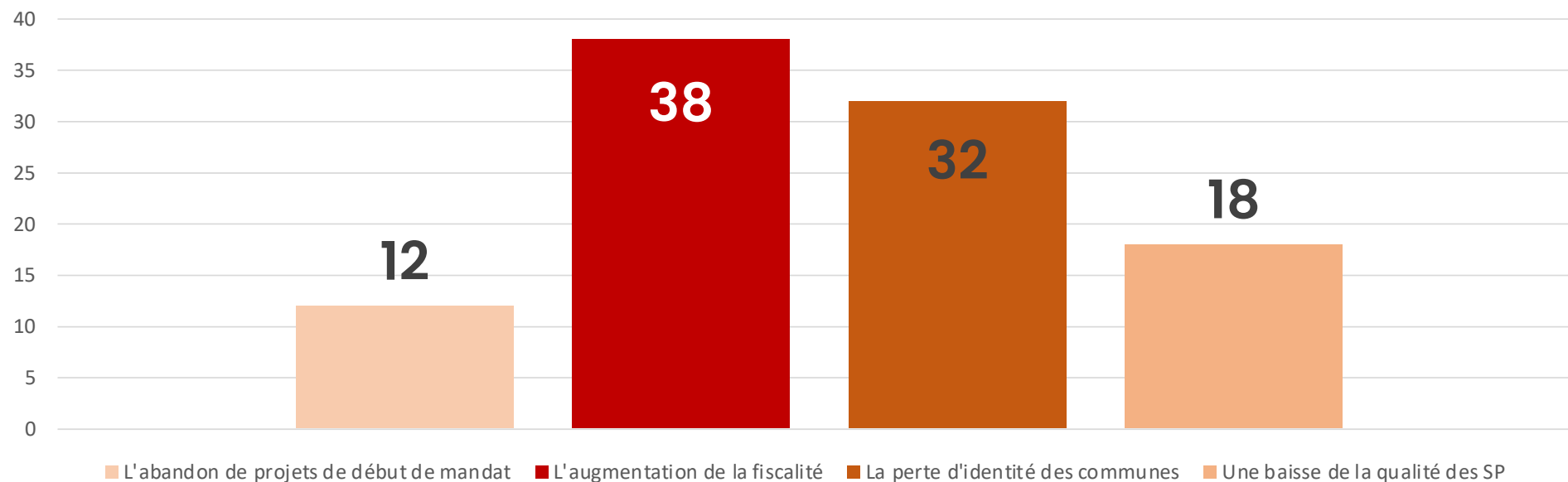
4. Quelles pourraient être vos attentes avec la création d'une commune nouvelle ?



A cette question, les quatre propositions suscitent une part similaire d'adhésion sans détachement net d'un item dans le classement. « Rendre possible de nouveaux services publics » se positionne légèrement devant avec 29%.

Les résultats quantitatifs

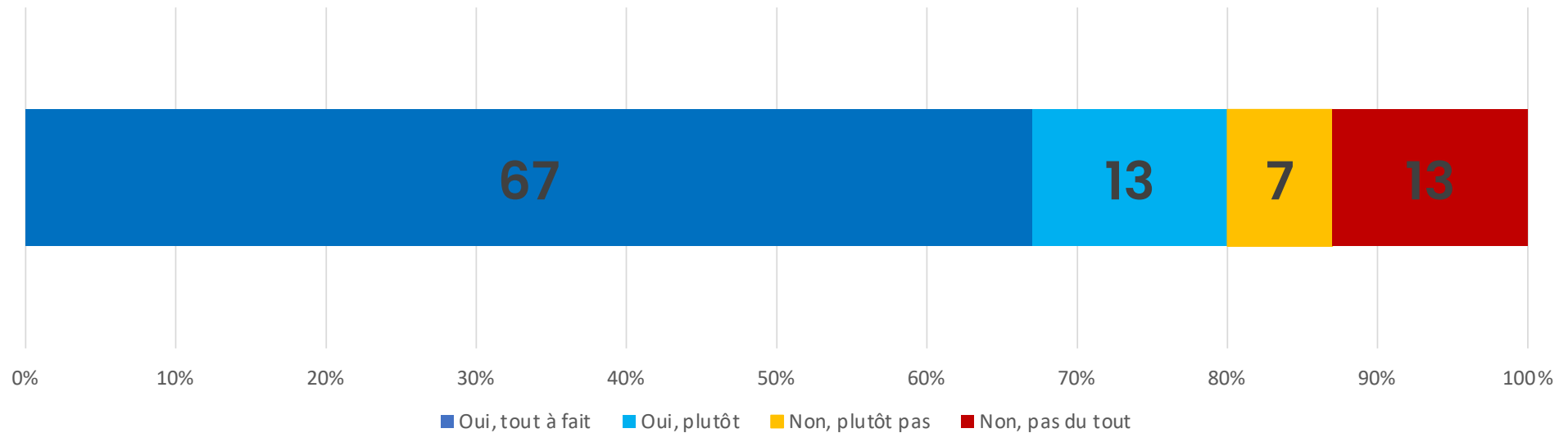
5. Quelles pourraient être vos craintes avec la création d'une commune nouvelle ?



La principale crainte est l'augmentation de la fiscalité locale. Arrive en seconde position la perte d'identité des communes.

Les résultats quantitatifs

6. Pensez-vous utile et pertinent de prévoir une structuration plus forte d'un nouveau service de Police municipale fusionné pour lutter contre les incivilités ?

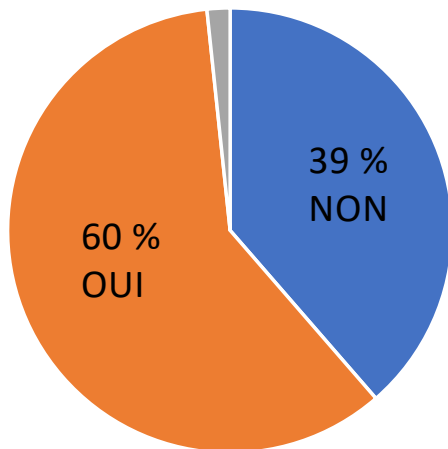


Une très nette majorité des répondants (80%) est favorable à une structuration plus forte d'un nouveau service de Police municipale fusionné.

L'analyse du quantitatif

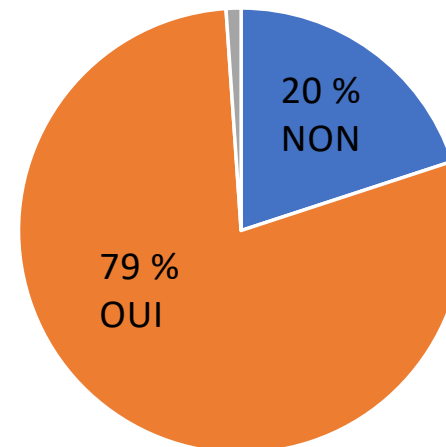
6. Pensez-vous utile et pertinent de prévoir une structuration plus forte d'un nouveau service de Police municipale fusionné pour lutter contre les incivilités ?

Réponses au 30 mai 2023



+ 19%
d'avis positifs

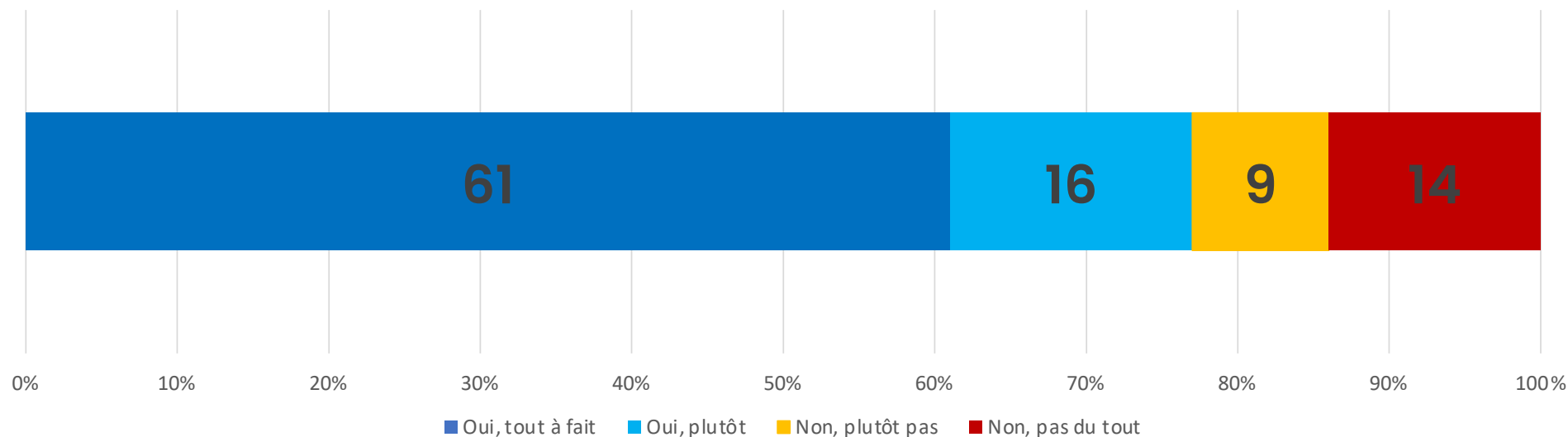
Réponses au 20 juillet 2023



L'évolution des réponses au questionnaire montre qu'après la diffusion de l'information sur projet, la perception évolue nettement en faveur du projet.

Les résultats quantitatifs

7. Pensez-vous utile et pertinent de prévoir la création d'une brigade motorisée de police municipale pour lutter contre les rodéos urbains ?

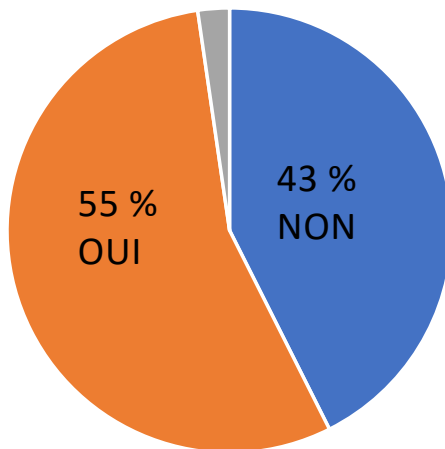


Ici aussi, sur un second sujet relatif à la sécurité communale, les répondants sont majoritairement (77%) favorables à la mise en place d'une brigade motorisée dédiée à la lutte contre les rodéos urbains.

L'analyse du quantitatif

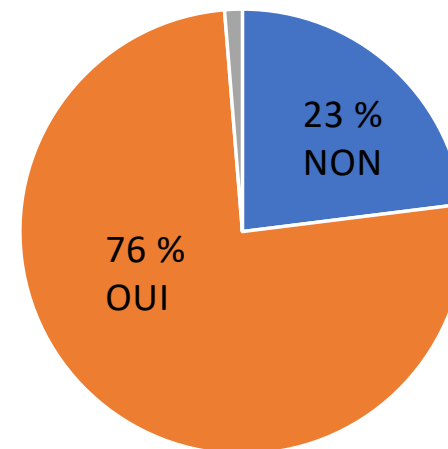
7. Pensez-vous utile et pertinent de prévoir la création d'une brigade motorisée de police municipale pour lutter contre les rodéos urbains ?

Réponses au 30 mai 2023



+ 21%
d'avis positifs

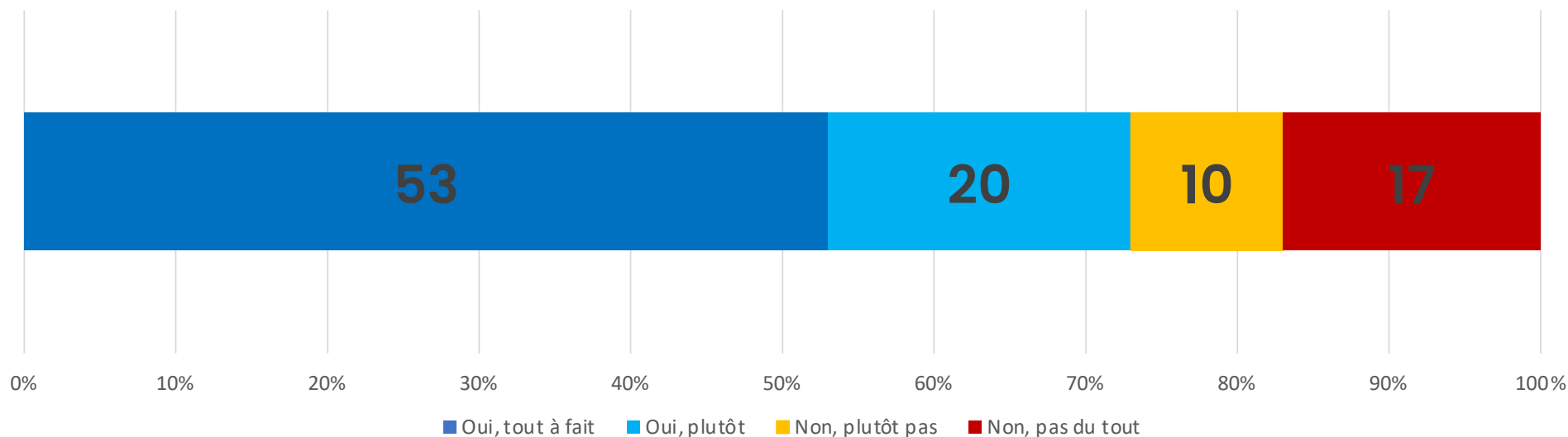
Réponses au 20 juillet 2023



L'évolution des réponses au questionnaire montre qu'après la diffusion de l'information sur projet, la perception évolue nettement en faveur du projet.

Les résultats quantitatifs

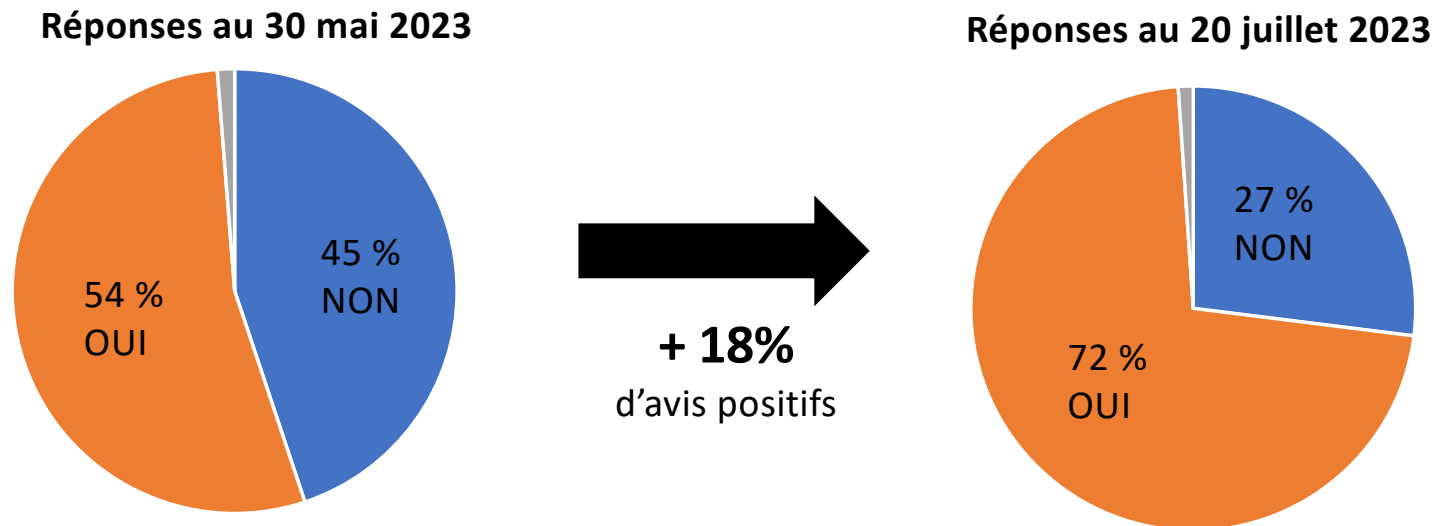
8. Pensez-vous utile et pertinent d'engager le projet de centre aquatique à la Saulaie ?



Déjà en discussion entre les deux communes avant le projet de fusion, le centre aquatique de la Saulaie est plébiscité par une majorité des répondants (73%).

L'analyse du quantitatif

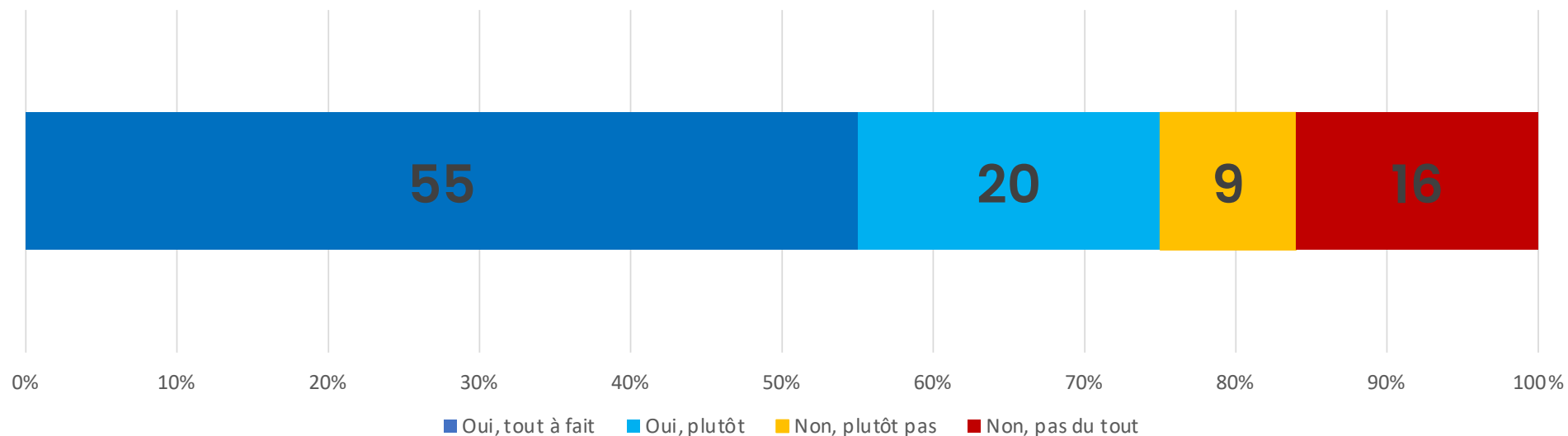
8. Pensez-vous utile et pertinent d'engager le projet de centre aquatique à la Saulaie ?



L'évolution des réponses au questionnaire montre qu'après la diffusion de l'information sur projet, la perception évolue nettement en faveur du projet.

Les résultats quantitatifs

9. Pensez-vous utile et pertinent de mutualiser certains équipements scolaires, sportifs et culturels ?

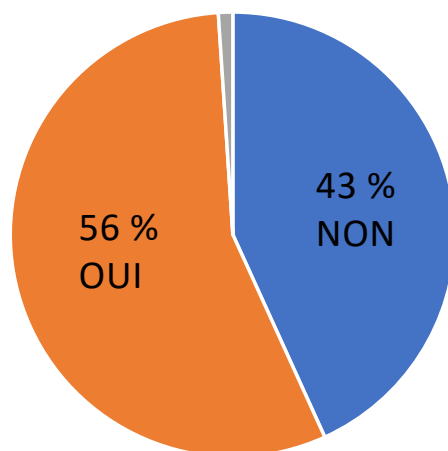


Le concept de mutualisation semble être compris et souhaité par les répondants qui considèrent majoritairement (75%) qu'il serait utile et pertinent de l'envisager pour les équipements scolaires, sportifs et culturels.

L'analyse du quantitatif

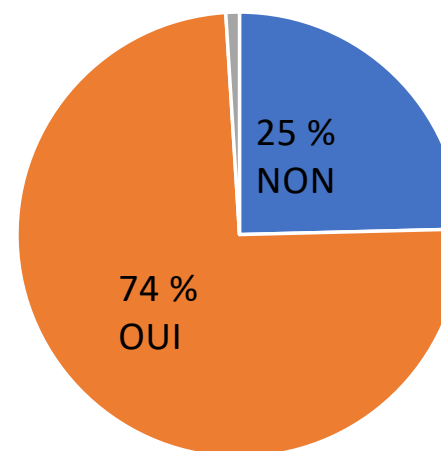
9. Pensez-vous utile et pertinent de mutualiser certains équipements scolaires, sportifs et culturels ?

Réponses au 30 mai 2023



+ 18%
d'avis positifs

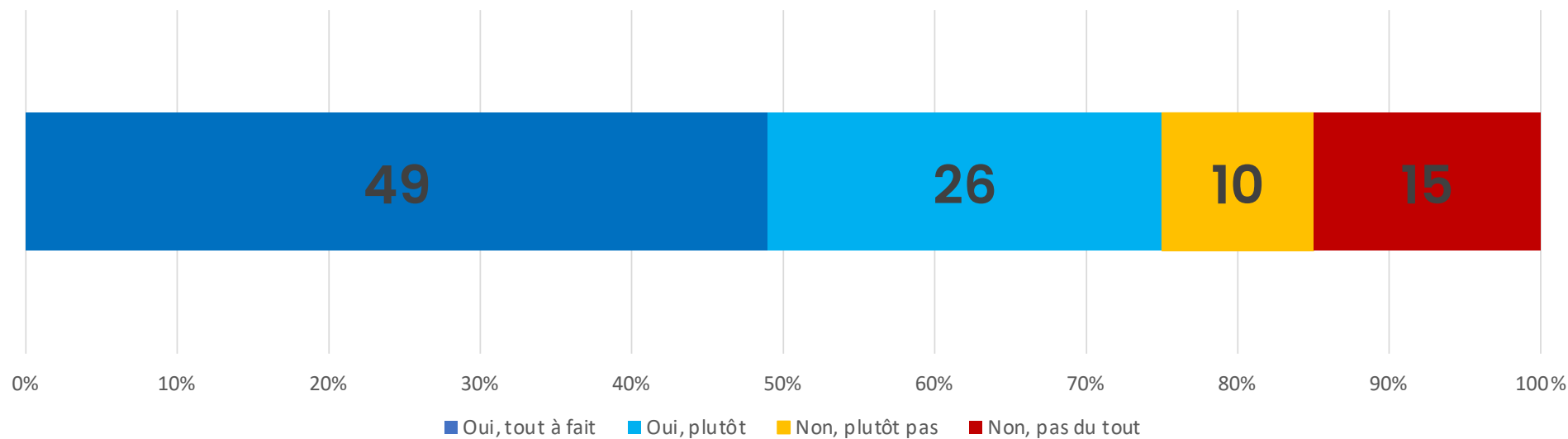
Réponses au 20 juillet 2023



L'évolution des réponses au questionnaire montre qu'après la diffusion de l'information sur projet, la perception évolue nettement en faveur du projet.

Les résultats quantitatifs

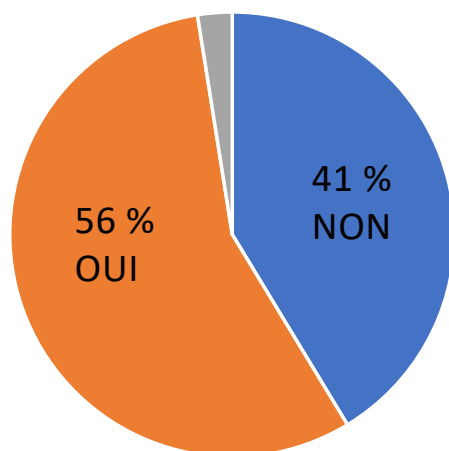
10. Pensez-vous utile et pertinent d'élargir la mutuelle communale négociée pour les habitants, déjà existante à Pierre-Bénite, pour les habitants d'Oullins ?



L'analyse du quantitatif

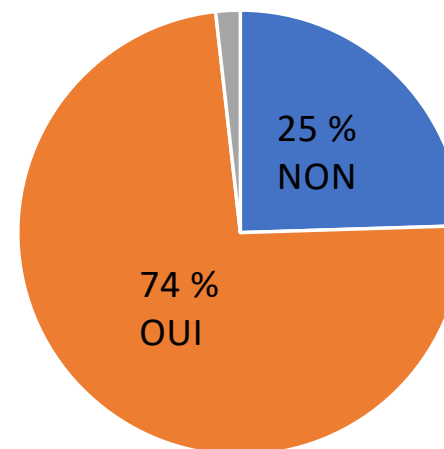
10. Pensez-vous utile et pertinent d'élargir la mutuelle communale négociée pour les habitants, déjà existante à Pierre-Bénite, pour les habitants d'Oullins ?

Réponses au 30 mai 2023



+ 18%
d'avis positifs

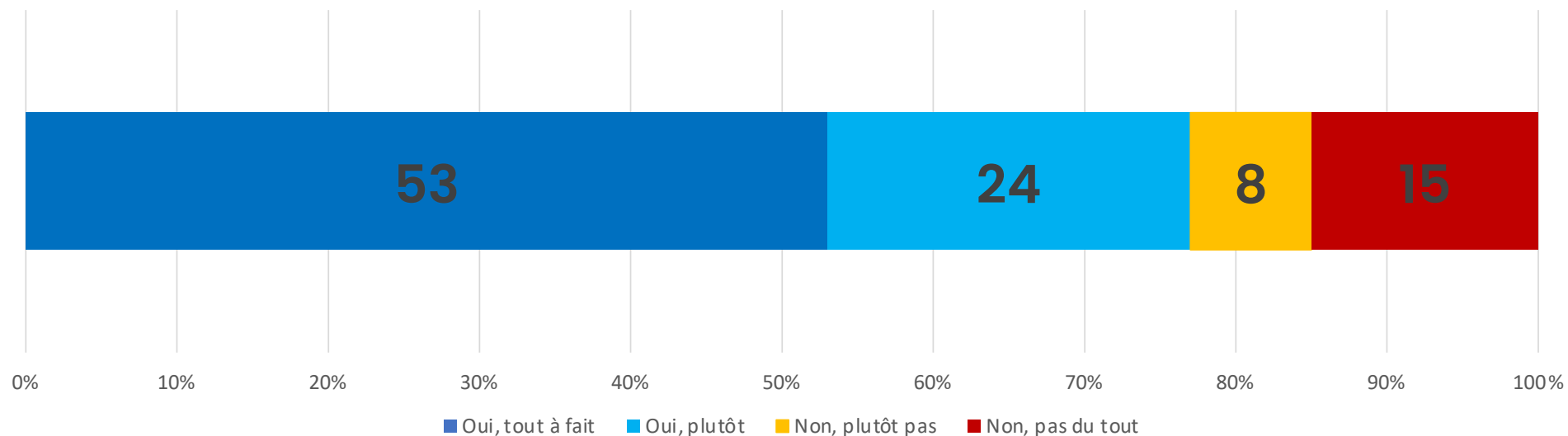
Réponses au 20 juillet 2023



L'évolution des réponses au questionnaire montre qu'après la diffusion de l'information sur projet, la perception évolue nettement en faveur du projet.

Les résultats quantitatifs

11. Pensez-vous utile et pertinent d'élargir la cuisine centrale et la ferme urbaine, deux structures déjà existantes à Pierre-Bénite, pour les habitants d'Oullins ?

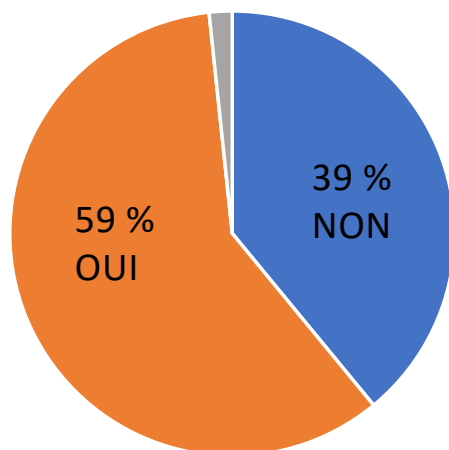


Idem ici avec cette question qui concerne l'élargissement d'un service à la commune d'Oullins. 77% des répondants sont favorables.

L'analyse du quantitatif

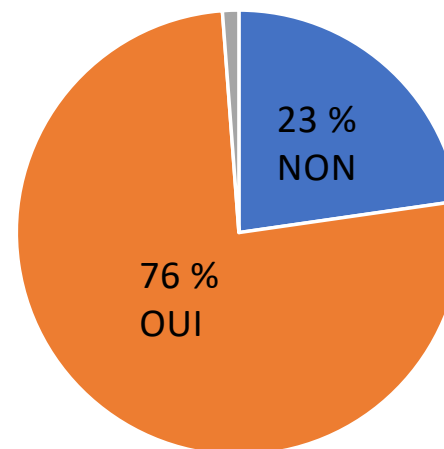
11. Pensez-vous utile et pertinent d'élargir la cuisine centrale et la ferme urbaine, deux structures déjà existantes à Pierre-Bénite, pour les habitants d'Oullins ?

Réponses au 30 mai 2023



+ 17%
d'avis positifs

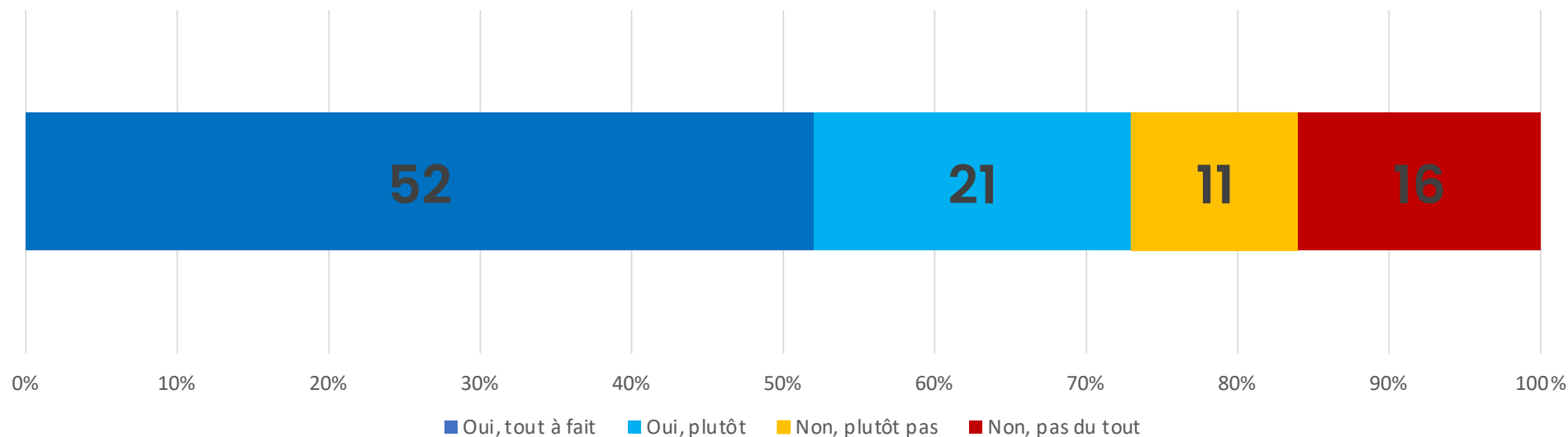
Réponses au 20 juillet 2023



L'évolution des réponses au questionnaire montre qu'après la diffusion de l'information sur projet, la perception évolue nettement en faveur du projet.

Les résultats quantitatifs

12. Pensez-vous utile et pertinent d'imaginer élargir le festival en plein-air des Francophonides pour en faire un événement incontournable de l'Ouest lyonnais ?

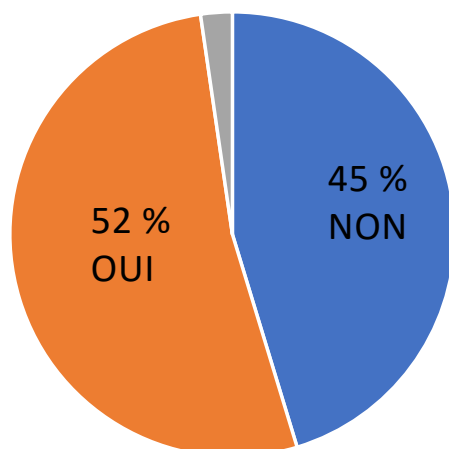


Des Francophonides plus ambitieuses sont aussi plébiscitées par une majorité de répondants (73%).

L'analyse du quantitatif

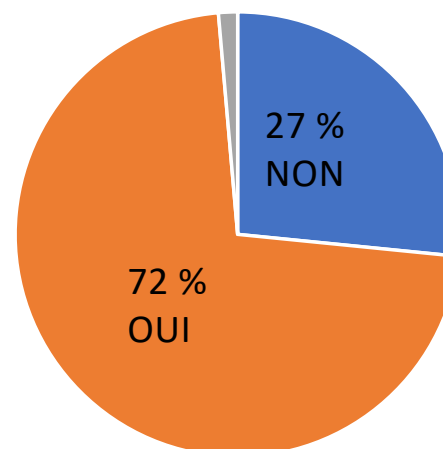
12. Pensez-vous utile et pertinent d'imaginer élargir le festival en plein-air des Francophonides pour en faire un événement incontournable de l'Ouest lyonnais ?

Réponses au 30 mai 2023



+ 20%
d'avis positifs

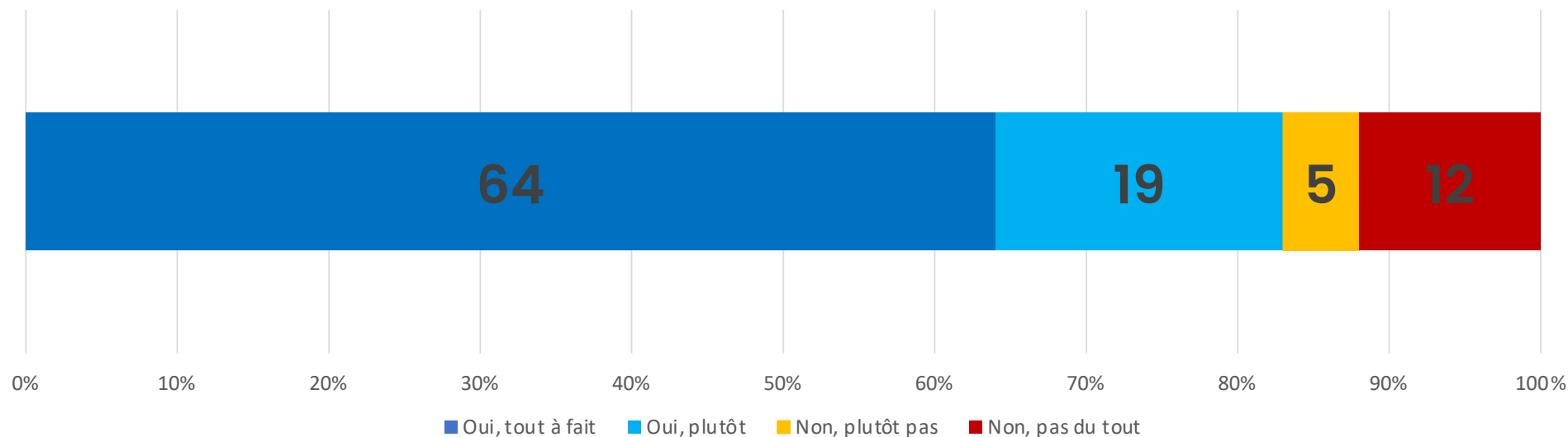
Réponses au 20 juillet 2023



L'évolution des réponses au questionnaire montre qu'après la diffusion de l'information sur projet, la perception évolue nettement en faveur du projet.

Les résultats quantitatifs

13. Pensez-vous utile et pertinent de disposer d'un service d'émission de cartes nationales d'identité et de passeports à Pierre-Bénite ?

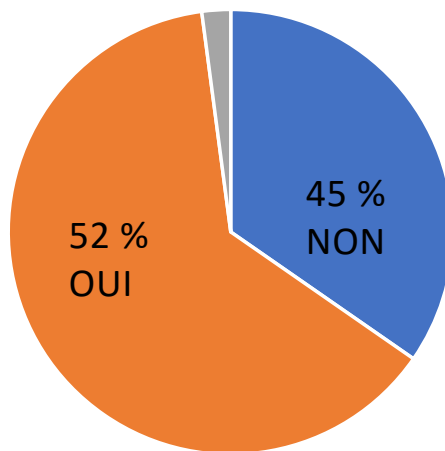


L'accès et la proximité à un service public aussi essentiel que l'émission d'une carte d'identité ou d'un passeport est clairement une préoccupation des répondants. Avec 83% de répondants favorables, c'est la mesure qui suscite le plus d'adhésion.

L'analyse du quantitatif

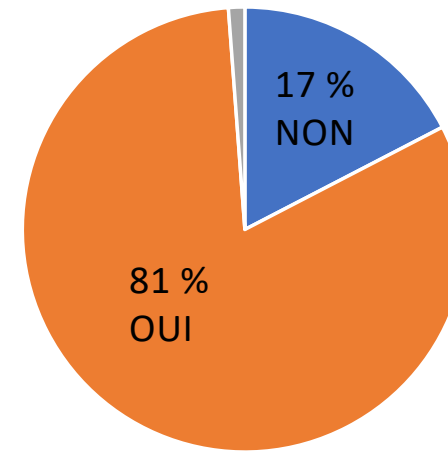
13. Pensez-vous utile et pertinent de disposer d'un service d'émission de cartes nationales d'identité et de passeports à Pierre-Bénite ?

Réponses au 30 mai 2023



+ 29%
d'avis positifs

Réponses au 20 juillet 2023



L'évolution des réponses au questionnaire montre qu'après la diffusion de l'information sur projet, la perception évolue nettement en faveur du projet.

L'analyse du quantitatif

De façon générale, les enseignements sont les suivants :

- les citoyens n'ont une connaissance que partielle des communes nouvelles
- les citoyens sont globalement favorables à toutes mesures visant à améliorer l'efficacité du service public

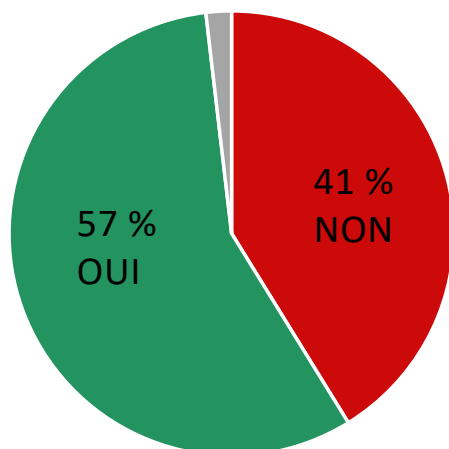
Au-delà des chiffres présentés ci-avant, un élément majeur a été constaté au cours de cette enquête : la communication informative a été un facteur d'adhésion au projet et à ses conséquences. En effet, au lancement du questionnaire et au fil des premiers jours de sa diffusion, il était plutôt constaté une incompréhension voire une opposition aux projets suggérés. Au fil des jours et des semaines, la tendance s'est assez nettement inversée pour recueillir ensuite des résultats nettement plus positifs. **On note une augmentation de 19% en moyenne des réponses en faveur du projet entre le 30 mai et le 20 juillet.**

La conclusion peut être la suivante : l'information a favorisé l'adhésion. Ce phénomène est d'ailleurs retrouvé dans l'ensemble des étapes de la concertation.

L'analyse du quantitatif

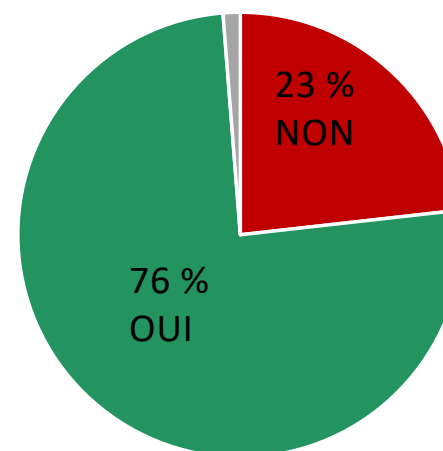
Sur l'ensemble des questions on note une augmentation de 19% en moyenne des réponses en faveur du projet entre le 30 mai et le 20 juillet.

Réponses au 30 mai 2023



+ 19%
d'avis positifs

Réponses au 20 juillet 2023



Partie 3
Les questions réponses

Les questions / réponses

Sur la base du « champ libre » proposé sur le site internet et aussi des questions formulées lors des différentes rencontres ci-après, sont présentées ici les questions / réponses les plus fréquentes.

Une fusion de commune pourrait-elle avoir des conséquences sur la gestion administrative des citoyens (adresse, papier d'identité, etc) ?

Une de vos remarques concerne les modifications administratives que le projet pourrait engendrer.

S'il est vrai que la création d'une commune nouvelle nécessite une réorganisation des services de la Ville, l'impact pour les habitants resterait minime.

L'adressage, donc vos papiers d'identités, seraient inchangés, il en va de même pour les immatriculations de véhicules.

Cette question a fait l'objet d'une analyse attentive afin de ne pas bouleverser le quotidien des habitants.

Les questions / réponses

L'union risquerait-elle d'engendrer une baisse de qualité des services publics en devenant une commune plus « grande » ?

Vous avez souligné votre crainte de voir baisser la qualité de nos services publics.

Sachez que l'objectif de ce projet est avant tout de pouvoir maintenir les services que nous nous sommes engagés à assurer, mais plus encore, de garantir à nos collectivités l'assise financière nécessaire au développement d'autres services de proximité.

C'est cette réflexion qui nous a amené à vous proposer la création d'une commune nouvelle en mutualisant les moyens d'Oullins et de Pierre-Bénite.

Nous avons d'ores et déjà identifié un certain nombre de services nouveaux qui pourraient être opérationnels dès le début de l'année 2024 : la délivrance de pièces d'identité en mairie de Pierre-Bénite ou l'extension des repas servis par la cuisine centrale.

Les questions / réponses

Les projets du mandat des deux maires initialement élus pourraient-ils être modifiés, revus ou abandonnés ?

Vous avez souligné votre crainte de voir nos équipes municipales respectives abandonner les projets lancés en début de mandat ; ces projets pour lesquels vous nous avez accordé votre confiance.

Sachez que l'objectif, avec l'union de nos communes, est de contribuer à assurer la réalisation de ces projets.

Et, plus encore, notre volonté est de garantir à nos collectivités l'assise financière nécessaire au développement de nouvelles propositions pour les habitants.

Notre ambition à travers la création d'une commune nouvelle est de rendre nos villes toujours plus agréables à vivre, qu'elles rayonnent sur le territoire et que leurs habitants puissent y trouver le maximum de services.

Les questions / réponses

L'union risque-t-elle d'engendrer une perte d'identité de nos communes ?

Vous avez souligné votre crainte de voir notre commune de Pierre-Bénite perdre son identité.

Vous savez à quel point je suis attaché à l'identité, à la culture de notre ville et à son histoire. C'est donc avec une extrême vigilance sur ce point que nous avons travaillé avant de proposer ce projet.

Nous avons opté pour une commune nouvelle qui engloberait deux villes déléguées. Ainsi, d'un point de vue strictement administratif, Pierre-Bénite garderait sa Mairie et son code postal.

D'autre part, si la ville conserverait évidemment ses marchés, son centre-ville, ses quartiers, il me semble essentiel de continuer à faire vivre « l'esprit village » de Pierre-Bénite en maintenant les différents événements fédérateurs que nous apprécions tous sur la place Jean Jaurès et dans la ville (14 juillet, carnaval, guiguettes, halloween etc...).

Nous ferons tout pour maintenir cette identité à laquelle nous tenons tant !

Les questions / réponses

L'union risque-t-elle d'engendrer une hausse de la fiscalité ?

Vous avez souligné votre crainte de voir la fiscalité locale augmenter du fait de cette union. C'est une problématique sur laquelle nous avons été très vigilants lors de nos différentes études du projet.

Dans le cas où nos deux communes s'uniraient au profit d'une commune nouvelle, la taxe foncière, qui ne touche que les propriétaires immobiliers, devra à terme être identique à Oullins et Pierre-Bénite. Cette harmonisation devra être effective à l'horizon 2036.

Pendant ces 12 années, à partir de 2025, le taux d'imposition des Pierre-Bénitains devrait en effet augmenter mais de façon très légère. Les projections réalisées permettent d'affirmer que cette augmentation se situerait entre 4€ et 9€ par an selon le type de bien immobilier imposable.

Pendant les 4 premières années, cette augmentation serait néanmoins compensée par la disparition d'une cotisation existante en direction du SITIV (Syndicat Intercommunal des Technologies de l'Information pour les Villes) qui pilote les systèmes informatiques pour les services de la Mairie. L'union des communes permettrait en effet d'internaliser cette prestation et donc d'en économiser le coût.

Les questions / réponses

Les créations de communes nouvelles concernent avant tout des communes rurales et de petite taille. Pourquoi vouloir fusionner deux communes moyennes ?

Après la loi de réforme des collectivités territoriales de 2010, les premières vagues de regroupements de communes ont bénéficié d'incitations fiscales de la part de l'Etat alors très volontariste.

C'était avant tout des « mariages de raison », notamment financiers, qui ont concerné les plus petites communes.

Aujourd'hui, si les aides financières demeurent, elles ne sont plus la principale motivation des maires qui visent également la cohérence territoriale et l'efficacité administrative. Concilier efficience et proximité permet d'offrir plus de services à la population.

Le statut de « commune nouvelle » séduit maintenant des villes plus importantes. Ainsi, la commune nouvelle issue, en 2019, de la fusion d'Evry et Courcouronnes compte près de 70 000 habitants. Saint-Denis et Pierrefitte, qui ont annoncé récemment leur intention de fusionner, deviendront une commune nouvelle de 150 000 habitants.

Les questions / réponses

Le questionnaire présenté sur le site objectifcommun.fr est « fermé et orienté » et ne permet pas de donner réellement son avis ?

Il s'agit du principal reproche formulé à l'encontre de ce questionnaire.

La méthodologie choisie pour mener notre concertation est à large spectre. Si elle est axée sur des ateliers de travail et des rencontres avec les habitants, elle comprend également un volet quantitatif qui repose sur un bilan chiffré. Ces questions fermées sont incontournables pour recueillir ces données.

Les 13 questions ont également pour objectif de présenter des perspectives d'évolution grâce à la commune nouvelle. Mutualiser permettrait de dégager des moyens supplémentaires pour de nouveaux services que nos communes ne peuvent pas proposer aujourd'hui. Avec les thématiques abordées dans ce questionnaire, les habitants disposent des informations principales pour alimenter leurs réflexions et s'approprier les améliorations possibles dans le cadre d'une commune nouvelle.

Par ailleurs, des questions, des remarques libres et ouvertes peuvent être formulées sur le site objectifcommun.fr à partir de l'onglet « Nous contacter ».

Les questions / réponses

Pourquoi ne pas organiser un référendum ?

L'acte de création d'une commune nouvelle est une compétence du Préfet. Dans ce cadre, un référendum n'aurait, juridiquement, aucune valeur légale. Par ailleurs, un référendum cristallise les opinions extrêmes en impliquant de répondre uniquement par « oui » ou « non » à une question posée, sans vision globale d'une situation.

A contrario, notre démarche sur l'opportunité de créer cette commune nouvelle est avant tout pédagogique.

Il s'agit d'expliquer, d'une part, le projet politique au service des habitants et, d'autre part, sa mise en œuvre pratique.

Partie 4

La concertation sur le terrain

La concertation en rencontres

Les communes ont aussi organisé un cycle de rencontres physiques avec les différentes parties-prenantes.

- un premier atelier dans chaque commune (19 et 26 avril 2023) animé par un professionnel de la concertation avec une phase pédagogique (présentation par un avocat en droit public, point sur les finances publiques, présentation des politiques publiques communes envisagées) et une phase de questions / réponses
-> 300 participants

- un atelier avec les entrepreneurs des deux communes
-> 17 participants

- un atelier avec les commerçants des deux communes
-> 22 participants

- un atelier avec les parents d'élèves des deux communes
-> 16 participants

- un atelier avec les associations des deux communes
-> 85 participants

La concertation en rencontres

ATELIER COMMERÇANTS

Date de la réunion : mardi 4 juillet - 12h30

Lieu : Salle Raspail – Mairie d'Oullins

Public-cible : 22 commerçants d'Oullins et Pierre-Bénite étaient présents dont le Président de l'association Oullins Centre Ville

Les deux maires ont mis en exergue la notion de "ville complète" qui s'applique particulièrement pour les commerces car loin de se faire concurrence, Oullins et Pierre-Bénite se complète en proposant une offre commerciale très différente du fait de leur typologie urbaine.

L'échange met en exergue des interrogations pratiques et sur ce que cette union pourrait apporter aux commerçants.

- La problématique liée à la présence des deux associations de commerçants abouti à un statu quo, avec deux associations qui resteraient en place et envisagent de travailler à plus de connexions entre elles.
- La question du maintien des subventions aux deux associations a été évoquée. Les Maires ont pu rassurer les président des ces deux associations sur ce point.
- Le partage d'expérience est perçu comme extrêmement bénéfique notamment sur le management de centre-ville à Oullins qui pourrait rejaillir sur Pierre-Bénite. Une belle opportunité pour dynamiser le commerce local.
- Les commerçants des 2 communes ont des attentes très fortes sur la sécurité.
La volonté d'étendre les horaires de la Police municipale (mutualisation des services d'Oullins et Pierre-Bénite) avec
 - un service de nuit jusqu'à une heure du matin
 - la complémentarité avec le service de médiation et de veilleurs de nuitest donc très bien accueillie par les commerçants présents.

=> Un atelier assez positif avec des commerçants intéressés par le projet.

La concertation en rencontres

ATELIER ENTREPRENEURS

Date de la réunion : vendredi 7 avril - 7h45

Lieu : La Canopée - Pierre-Bénite

Public-cible : 17 participants dont un représentant du Club des entrepreneurs de la La Saulaie

Une majorité de représentants pierre-bénitains présents dont les responsables des deux plus grandes entreprises de la commune. Les deux maires ont pris le temps de re-contextualiser la démarche, avec les attendus du projet et des exemples d'actions publiques concrètes envisageables.

- Premier questionnement sur le poids institutionnel de la future commune nouvelle à l'aune notamment des problématiques de mobilité rencontrés par un grand groupe pour ses employés : en quoi la nouvelle organisation permettra d'agir sur ce champ de la mobilité même si ce n'est pas de la compétence directe de la commune ? Cela fait écho au poids démographique de la future commune nouvelle qui accentuera sa puissance institutionnelle.
- Besoin d'éclaircissement sur le calendrier général du projet et sur la conduite du projet en interne, notamment au niveau de la gestion des ressources humaines et aussi de la fiscalité. Comment les taux vont-ils évoluer dans le futur ?
- Plusieurs interrogations sur les blocages potentiels et sur les risques que cela ne se fasse pas
-> les responsables d'entreprises présents ont relevé un fort besoin de se projeter sur le long terme.
- Les deux dernières interrogations ont porté sur le nom de la future commune et sur le choix du nouveau maire de la commune nouvelle.

=> La réunion s'est déroulée dans le cadre d'un vrai échange en direct.

La concertation en rencontres

ATELIER ASSOCIATIONS

Date de la réunion : lundi 24 avril de 18h à 20h

Lieu : Salle Collovray – Oullins

Public-cible : 85 participants : représentants des associations et des opposants au projet non concernés qui se sont invités

Une grosse mobilisation sur cette réunion avec beaucoup de participants.

La question du référendum est posée d'emblée et reviendra au cours de la réunion avec des prises de position d'opposants.

La réunion met en exergue un certain nombre de craintes :

- Un bouleversement dans les habitudes de travail des associations avec les collectivités (changements de méthodologie, perte de proximité et donc de fluidité avec les services de la vie associative des communes)
- Crainte de voir baisser les subventions. Sur quelles règles va-ton se baser ?
- Évocation d'un possible « dirigisme » dans la gestion des associations :
 - Obligation de fusionner les associations semblables (MJC / Centre social / ...) ?
 - Quid de l'harmonisation des tarifications ?

Des questions pratiques :

- sur le déroulement du forum des associations et la mutualisation des équipements et donc des créneaux

Des questions d'ordre général sur l'union ou sur des sujets qui sortent du cadre de la vie associative (évocation du Centre de Santé, question sur le devenir de la piscine, intervention sur le préscolaire, les écoles, questions sur les acquis sociaux des agents).

=> Une des premières réunions sur le sujet qui a mobilisé l'opposition qui a permis d'expliquer le projet et de répondre aux craintes réelles du monde associatif.

La concertation en rencontres

ATELIER L'ÉCOLE DE DEMAIN À OULLINS-PIERRE-BÉNITE

Date de la réunion : Samedi 3 juin de 9h à 10h30

Lieu : École Ampère – Oullins

Public-cible : 6 participants : représentants des associations de parents d'élèves

Une réunion qui arrive bien après l'annonce du projet et traite de questions précises et concrètes :

- Réflexion sur la carte et le périmètre scolaire
- L'enjeu reste le passage de l'école Ampère en REP+ avec les conséquences d'un tel zonage
- De nombreuses questions et remarques sur le périscolaire (le contenu, l'encadrement, le nombre de place, les tarifs)
- L'harmonisation des tarifs reste un sujet majeur

Un partage autour des nouveaux projets possibles avec un vif intérêt sur les projets numériques, la classe CHAM et autour de la culture à l'école.

D'autres questions d'ordre général sur les problématiques rencontrées au quotidien ont pu être posées (la sécurité aux abords de l'école, la formation du personnel encadrant...)

=> Une réunion constructive qui a permis de balayer tous les sujets et de répondre aux interrogations.

Un compte rendu détaillé a été envoyé aux associations de parents d'élèves de Pierre-Bénite.

La concertation en rencontres

Suite :

- **des stands d'information sur les marchés et devant les écoles à Pierre-Bénite : 3 accueils devant les écoles / 12 stands sur les marchés (mercredi, vendredi et dimanche)**
- **3 réunions de quartier à Pierre-Bénite : quartier du Perron / centre-ville, Haute-Roche / quartier des combattants**
- **1 réunion avec les aînés de la commune à Pierre-Bénite**
- **réunion des présidents de groupe à Pierre-Bénite (2 mars 2023) et une commission générale (11 juillet 2023)**
- **5 rencontres « Au cœur du Marché » à Oullins le jeudi matin**
- **Permanence sans rendez-vous de Mme le Maire à Oullins et rencontres bilatérales avec des associations sportives et des habitants**

A cela s'ajoutent des réunions individualisées avec par exemple les associations du patrimoine, les MJC, les cultes...

La concertation en focus group

Afin de renforcer l'objectivité de la concertation, les communes ont aussi souhaité mandater un cabinet d'études spécialisé dans la pratique des focus group.

Un premier focus group s'est déroulé à Oullins en présence de 8 habitants. Un second à Pierre-Bénite avec 11 habitants. Les répondants ont été sélectionnés selon des caractéristiques sociodémographiques visant à maximiser la représentativité de l'échantillon. Il s'agit d'une étude qualitative et non quantitative.

Le modérateur : chercheur et enseignant en sciences politiques, il est expérimenté dans la conduite de ce type d'ateliers et en capacité de réunir les conditions pour créer un environnement ouvert.

Un guide d'entretien a été conçu pour encadrer les deux focus group qui ont duré entre 1 h 30 et 2 h.

Confidentialité et consentement : les participants ont reçu une explication détaillée du processus. Toutes les informations fournies ont été traitées de manière confidentielle et anonyme.

La concertation en assises

Pour compléter le dispositif de concertation, les deux communes ont aussi organisé des « Assises de l'union des communes » le 6 juillet 2023.

Les participants ont été tirés au sort sur les listes électorales et invités à participer.

Avant le début de la réunion, les participants ont été invités à remplir un questionnaire pour formuler leurs principales craintes face à l'union des communes mais également signaler les nouveaux services qu'ils souhaiteraient voir se développer.

- 42 participants

Partie 5

La concertation en chiffres

La concertation en chiffres

Au total :

2 824

participations

C'est le chiffre total en additionnant le nombre de participants à chaque temps de concertation.

Naturellement, il ne s'agit pas de participants uniques.

Il est par exemple possible qu'une personne ayant assisté à une réunion publique ait aussi répondu au questionnaire en ligne.

Ce chiffre souligne tout de même la forte mobilisation engendrée par cette concertation.

La concertation en chiffres

Afin de mesurer la portée des actions de communication visant à valoriser le dispositif de concertation, les chiffres ci-après sont expliqués.

Dans les magazines municipaux des deux communes :

Période	Oullins	Pierre-Bénite
Avril-Mai 2023		Numéro spécial – 6 pages dédiées
Avril 2023	Numéro spécial – 6 pages dédiées	
Mai 2023	Une page sur 3 projets de la fusion	
Juin 2023	Une page dédiée à la concertation	
Juin-Juillet 2023		Deux pages dédiées
Juillet-Août 2023	Une page dédiée au projet	
Août-Septembre		Une page sur les vrais faux de l'union

La concertation en chiffres

Sur les réseaux sociaux des deux communes :

- **Pierre-Bénite : 6 publications Facebook, 1 live et 1 vidéo du Maire / 1 publication Twitter / 6 publications Instagram / 1 publication sur LinkedIn**
- **Oullins : 8 publications Facebook / 1 live / 1 publication Twitter / 1 publication Instagram**

24

Publications mises en ligne sur les différents réseaux sociaux pour informer sur le projet et pour mobiliser durant la concertation

+ 70 000

C'est la portée de l'ensemble des postes. Ce chiffre signifie que les publications ont été affichées plus de 70 000 fois sur les réseaux

+ 1 000

Commentaires, partages ou interactions avec les publications pour réagir, adhérer ou questionner sur le projet

La concertation en chiffres

Sur le site internet objectifcommun.fr (chiffres arrêtés au 16 juillet 2023) :

2431 visiteurs

Sur le site internet avec un pic de fréquentation le 2 avril 2023 (311 visites). Les chiffres sont ensuite stables.

6 min 20

C'est le temps de navigation en moyenne sur le site internet. Un chiffre cohérent avec le temps de remplissage du questionnaire.

1124 visiteurs

Sur le page où le questionnaire quantitatif était hébergé pour un nombre total de répondants de 1001 personnes.

Partie 6

Conclusion

La conclusion

Constat 1 : le nombre de participants à la concertation peut être qualifié d'important. En effet, sur une population totale d'environ 37 000 habitants (addition des populations des deux communes), une participation de 2 824 personnes est à souligner.

Constat 2 : pour parvenir à cette mobilisation, les deux communes ont été dans l'obligation de mener une communication particulièrement proactive afin d'inciter le plus grand nombre à s'exprimer. Comme souvent dans le cadre de projets similaires, la minorité active d'opposants spontanés au projet se mobilise naturellement alors que la majorité silencieuse, plus éloignée du sujet, a besoin de s'acculturer au projet avant de fixer son opinion.

Constat 3 : le temps accordé à cette concertation a clairement été un facteur de participation. Il peut être affirmé que les deux municipalités ont eu raison d'accorder un temps significatif (4 mois) à la démarche d'information comme de concertation. En effet, plus l'information s'est diffusée, plus la mobilisation a été constatée, avec globalement une opinion plutôt favorable au projet.

Constat 4 : les citoyens sont attachés au maintien de leurs services publics comme à leur amélioration. Union ou non, la priorité des citoyens demeure l'accessibilité et la performance du service public.

Constat 5 : les citoyens peuvent craindre une perte d'identité. C'est un écueil soulevé qui doit être pris en compte.

ANNEXES

- Courriers des maires
- Document de présentation de la concertation
 - Questionnaire de concertation
 - Présentation de réunion publique
(pour Pierre-Bénite)



Oullins, le 22 mars 2023

Chères Oullinoises,
Chers Oullinois,

Soyez assurés que j'aime profondément notre ville.

Depuis de nombreuses années, mon équipe municipale et moi-même mettons toute notre énergie et nos convictions pour qu'Oullins soit une ville agréable, humaine et dans laquelle chacun trouve sa place. Aujourd'hui, je souhaite partager avec vous ma vision positive de l'avenir et vous faire part avec enthousiasme du **projet de création d'une commune nouvelle, unissant Oullins** et notre ville voisine et amie, **Pierre-Bénite**. Ce projet est innovant et audacieux pour le développement de nos deux communes.

Pourquoi ?

Partout en France, subissant de plein fouet la baisse des dotations de l'État depuis plusieurs années, **les communes sont impactées par des crises successives**. Il convient alors pour les décideurs publics de prendre leur responsabilité, afin de trouver les solutions qui assureront toute la pérennité attendue pour leur territoire.

Rappelons-nous qu'il y a un peu plus de 150 ans, les villes d'Oullins et Pierre-Bénite ne formaient qu'une seule et même commune. Nos passés sont communs, notre présent l'est aussi avec d'étroites collaborations depuis 2014. Je suis convaincue que notre avenir passe par l'union de nos forces pour bâtir une collectivité forte, une collectivité qui compte dans le paysage de la Métropole lyonnaise.

Les liens qui nous unissent sont historiques et géographiques mais également économiques et sociaux. Force est de constater qu'aujourd'hui comme hier, les Oullinois et les Pierre-Bénitains partagent le même bassin de vie, tant en matière d'activités sportives ou culturelles qu'en matière d'emploi ou encore d'habitudes de consommation. Nombre d'entre vous ont de la famille ou des amis dans les deux communes.

Dans ce contexte, **il devient nécessaire de s'adapter et la création d'une commune nouvelle se révèle être une solution intéressante** pour à la fois accroître nos ressources financières, structurer nos projets à l'échelle d'un territoire élargi et simplifier l'organisation communale. Les rassemblements de communes sont nombreux partout en France et les retours d'expérience sont concluants.

L'intérêt de la commune nouvelle, c'est la capacité à respecter l'histoire et l'identité de chaque commune membre, tout en se regroupant pour faire « cause commune » et préparer l'avenir.

Envisageons désormais ce que ce projet pourrait nous apporter. En mutualisant les moyens de nos deux villes, nous dégagerions des marges de manœuvre nécessaires dans un contexte budgétaire toujours plus contraint tout en répondant aux aspirations et aux besoins plus importants des habitants. Quelques exemples pour les Oullinois : la cuisine centrale de Pierre-Bénite pourrait fournir des repas produits sur place

pour les enfants des crèches d'Oullins et les restaurants des seniors. Grâce à la complémentarité et une réorganisation de nos polices municipales, une brigade de nuit renforcée pourrait travailler sur l'ensemble du territoire de la nouvelle commune. C'est une demande formulée par nombre d'entre vous, à laquelle nous ne pouvons répondre seuls. Ce sont des exemples d'actions que nous pourrions mettre en œuvre dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, très concrètement, dès la création de la commune nouvelle, **nous aurions des recettes complémentaires de l'État que nous évaluons d'ores et déjà à 1,8 M€** et nous avons l'assurance **que les aides de l'État ne subiront pas de baisse pendant au moins trois années.**

Avec mon équipe, nous sommes convaincus de la pertinence et de la force de cette démarche d'intérêt général, pour une vision moderne de notre territoire et pour faire d'Oullins-Pierre-Bénite une commune qui compte, tout en restant une ville à taille humaine.

Actuellement, la voix de la ville d'Oullins seule ne peut inverser le cours des événements. C'est pourquoi, s'unir, c'est se garantir un poids plus important au sein de la Métropole de Lyon et auprès de l'État.

Je vous propose d'écrire ensemble cette nouvelle page dans le cadre d'une concertation programmée jusqu'au mois de septembre. Avec les élus qui m'entourent, nous viendrons à votre rencontre, comme nous avons l'habitude de le faire, pour échanger, travailler, vous écouter et également recueillir votre avis pour ainsi construire ensemble cette commune nouvelle et réfléchir à ce qu'elle pourrait être à l'horizon 2030.

Pour l'occasion, nous avons créé un site internet dédié à ce projet : objectifcommun.fr

Vous y retrouverez des informations, des actualités sur les perspectives et un espace de concertation pour qu'Oullins-Pierre-Bénite vous rassemble et vous ressemble.

Vous trouverez également, dans ce courrier, l'ensemble des modalités de la concertation que nous mettons, dès à présent, en place. Je vous invite à participer nombreux à ces moments de dialogue et de construction.

Je crois profondément en l'intelligence collective. Je sais également pouvoir compter sur vous et votre capacité à envisager les opportunités qu'offre ce projet.

Dans l'attente de vous rencontrer pour partager avec vous autour de cette ambition, veuillez recevoir madame, monsieur, mes salutations les meilleures.



Clotilde Pouzergue
Maire
Conseillère métropolitaine



Pour en savoir plus sur le projet et donner votre avis,
rendez-vous sur objectifcommun.fr



Pierre-Bénite, le 13 mars 2023

Chères Pierre-Bénitaines,
Chers Pierre-Bénitains,

Nous arrivons déjà à mi-mandat et cette étape est l'occasion de m'adresser à vous pour annoncer avec enthousiasme l'arrivée d'un projet innovant et audacieux.

La période actuelle, conjuguée aux contraintes économiques que subissent les communes nécessite d'innover. Les rassemblements de communes sont nombreux partout en France et les retours d'expérience sont très concluants. **C'est cette vision positive de l'avenir que je souhaite partager avec vous.**

Il y a un peu plus de 150 ans, les villes d'Oullins et Pierre-Bénite étaient une seule et même commune.

C'est donc l'heure des retrouvailles !

Les liens qui nous unissent sont anciens : historiques et géographiques mais également économiques et sociaux. Force est de constater qu'aujourd'hui comme hier, les Oullinois et les Pierre-Bénitains partagent le même bassin de vie, tant en termes d'activités sportives ou culturelles qu'en termes d'emploi ou encore d'habitudes de consommation.

En associant les forces de nos deux communes, vous pourrez bénéficier de services nouveaux à Pierre-Bénite, auparavant inenvisageables pour une ville de 10 000 habitants, avec entre autres :

- une attractivité renforcée pour **attirer des médecins**, notamment au sein de notre centre de santé,
- une **offre culturelle et sportive** largement étoffée,
- des **activités périscolaires** qui pourront être diversifiées,
- une **Police Municipale nuit et jour, 7 jours sur 7**, renforcée par le Centre de Supervision d'Oullins pour mieux vous protéger,
- un ambitieux **projet de renouvellement urbain** dans le quartier de Haute-Roche,
- un **centre nautique** dans le nouveau quartier de la Saulaie, véritable trait d'union entre nos villes. C'est une réelle aubaine que de pouvoir participer à l'élaboration de ce grand projet qui profitera aux habitants de nos deux communes !

Concernant la gouvernance de la commune nouvelle, tous les élus municipaux éliront le Maire lors du conseil municipal de janvier. Je serai candidat à cette élection.

Clotilde Pouzergue, élue à la Métropole, sera la voix de notre ville au sein de cette instance. **Car s'unir, c'est également se garantir un poids plus important au sein de la Métropole de Lyon et auprès de l'État.**



Nous l'avons déjà constaté à plusieurs reprises, la voix de la ville seule ne peut inverser le cours des évènements.

Depuis 2014, nous œuvrons pour recréer à Pierre-Bénite **un esprit village**.

Comptez sur moi pour poursuivre ce travail et maintenir l'identité de notre commune !

Notre vie de village, nos marchés, nos animations et notre cœur de ville seront conservés.

Les services publics de la mairie de Pierre-Bénite demeureront, les adresses et codes postaux resteront identiques puisque Pierre-Bénite aura le statut de commune déléguée, conservant ainsi sa mairie.

Nous ne sommes qu'au début de cette aventure enthousiasmante et **c'est avec vous que nous souhaitons la poursuivre !**

C'est pourquoi, avec l'équipe municipale, nous sommes présents sur les marchés et dans vos quartiers pour venir à votre rencontre afin échanger, proposer, expliquer et surtout vous écouter.

Pour l'occasion nous avons créé un site web dédié à ce projet : objectifcommun.fr.

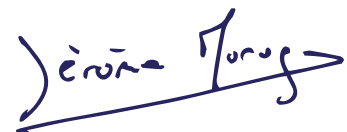
Vous y retrouverez toute l'information, toutes les avancées et surtout des espaces de concertation pour que nous puissions construire ensemble «Oullins-Pierre-Bénite».

Dès demain vous pourrez donner votre avis sur la page dédiée, remplir le questionnaire et ainsi exprimer vos attentes et idées.

Nous espérons que vous serez nombreux à participer, car c'est avec vous que nous voulons construire cette commune nouvelle !

Dans l'attente de partager avec vous sur cet ambitieux projet, je vous prie d'agréer, chères Pierre-Bénitaines, chers Pierre-Bénitains, mes meilleures salutations.

Comme je l'ai toujours été, je reste à votre disposition pour échanger autour de ce projet nécessaire pour notre ville. Vous pouvez me faire confiance pour que cette union apporte le meilleur à Pierre-Bénite.



Jérôme MOROGE

Maire de Pierre-Bénite
Conseiller régional



**Pour en savoir plus sur le projet
et donner votre avis,
rendez-vous sur objectifcommun.fr**



Une démarche
concertée avec vous,
**pensons la commune
nouvelle ensemble !**



D'avril à septembre, les villes d'Oullins et de Pierre-Bénite lancent un dispositif complet de concertation.

Des échanges directs, des ateliers participatifs, un questionnaire permettront de recueillir vos avis, vos remarques et vos idées, qui seront restitués dans le cadre d'une réunion publique prévue en septembre prochain.

Pour en savoir plus sur le projet et nous poser toutes vos questions,
rendez-vous sur **objectifcommun.fr**



Les grandes étapes de la concertation

1 CONSULTATION

Un questionnaire en ligne sur objectifcommun.fr ou en version papier disponible dans les mairies d'Oullins et de Pierre-Bénite

2 RENDEZ-VOUS AVEC LES HABITANTS

Rencontres et échanges dans les quartiers, sur les marchés, et sur les grands événements d'Oullins et de Pierre-Bénite

3 ATELIERS GRAND PUBLIC

- à Pierre-Bénite : **26 avril 2023 à 19h**
à la maison du peuple
- à Oullins : **2 mai 2023 à 19h**
à la salle des fêtes du parc Chabrières

4 ATELIERS THÉMATIQUES

- Trois ateliers auront lieu :
- avec les entrepreneurs
 - avec les associations
 - avec les commerçants

5 RÉUNION PUBLIQUE DE RESTITUTION

Prévue en septembre 2023



Pour en savoir plus sur le projet, rendez-vous sur objectifcommun.fr





11 exemples de projets réalisables grâce à l'union des communes

RENFORCER LES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

- Déployer une brigade de nuit sur l'ensemble de la commune nouvelle
- Disposer d'un Centre de supervision urbain avec un contrôle des caméras 24h/24h
- Créer une brigade motorisée pour lutter contre les rodéos urbains.

INVESTIR POUR LA SANTÉ

Rénover et agrandir le Centre de Santé Benoît Frachon pour développer l'offre de soin et fidéliser les professionnels de santé

PROPOSER DE NOUVEAUX SERVICES ADMINISTRATIFS

Disposer, à Pierre-Bénite, de bornes pour l'émission des Cartes d'Identité et passeports Réduire les temps d'attente pour les prises de rendez-vous grâce à cette borne supplémentaire.

VEILLER À L'ALIMENTATION DE NOS ENFANTS

Étendre les capacités de la cuisine centrale de Pierre-Bénite afin de concocter des repas «maison» pour les crèches et à terme les écoles d'Oullins

DÉPLOYER DES SERVICES DE MÉDIATION

Apaiser nos villes avec des médiateurs et des veilleurs de nuit pour désamorcer les conflits

RENFORCER L'INCLUSION DES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP

Créer un centre de loisirs inclusif avec des locaux et des animateurs dédiés

CRÉER UN CENTRE NAUTIQUE MODERNISÉ ET ÉCONOME

Financer le centre nautique de la Saulaie

PROPOSER DE NOUVELLES MOBILITÉS POUR NOS AÎNÉS

Déployer un nouveau service de navettes pour les aînés avec la mise en commun des services existants sur les deux communes

AGIR SUR VOTRE POUVOIR D'ACHAT

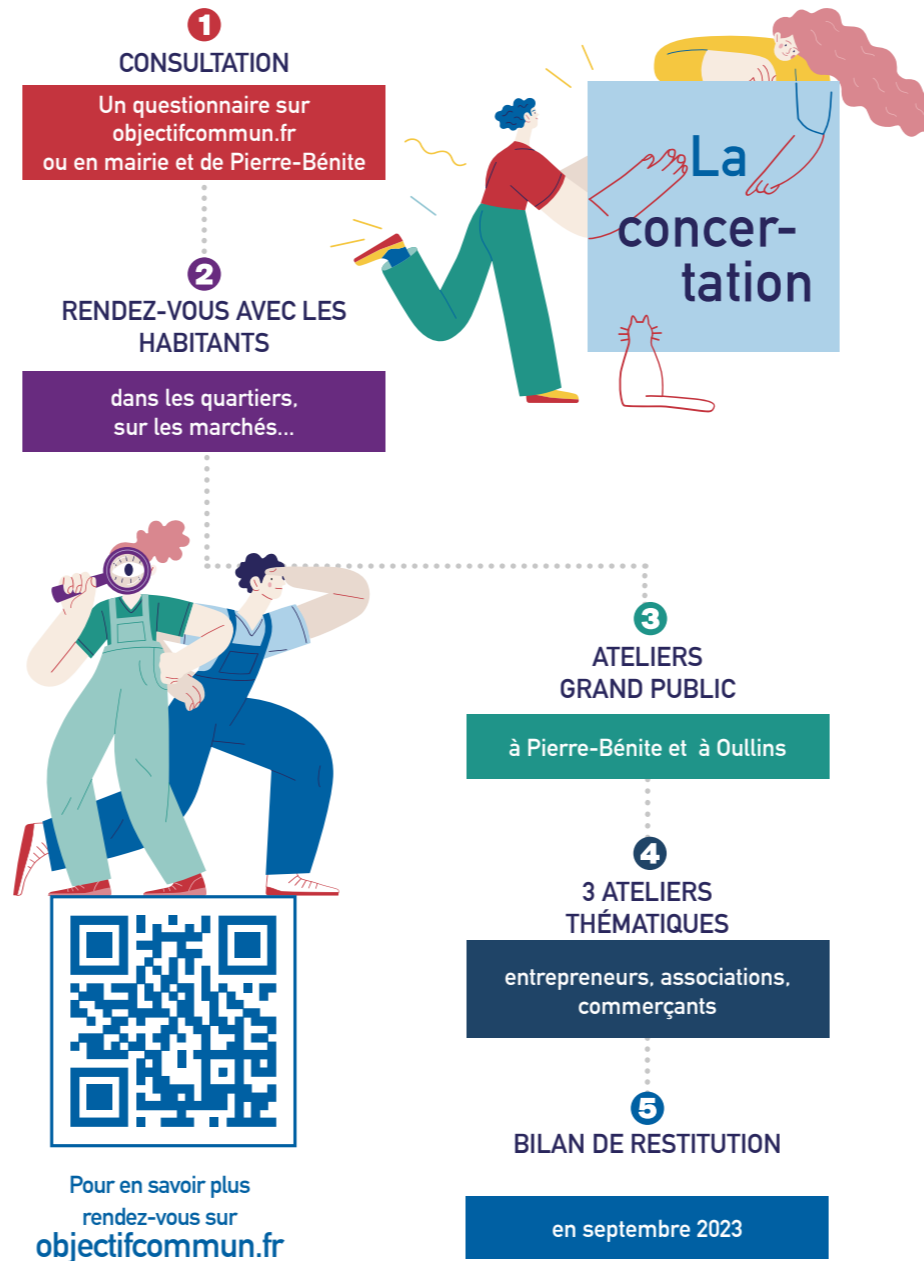
Créer la Maison du Pouvoir d'Achat avec un accompagnement personnalisé et des achats groupés de produits ou de services

DÉVELOPPER L'OFFRE SOLIDAIRE

Mettre en place une épicerie solidaire pérenne rendue possible avec un nombre de bénéficiaires suffisant qui répondrait aux besoins de nombreux jeunes, personnes âgées ou familles.

PROPOSER DES FILIÈRES D'EXCELLENCE À L'ÉCOLE

Mettre en place un cursus de Classes à Horaires Aménagées en musique.



Une commune nouvelle pour quoi faire ?

Assurer l'avenir

Si les dotations allouées aux communes baissent chaque année, les besoins des habitants ne cessent de s'accroître. Pour répondre à leurs attentes, des solutions innovantes doivent être trouvées.

L'État encourage les créations de communes nouvelles pour aller vers une simplification du mille-feuille administratif mais également par réalisme. La Cour des Comptes conforte également ce type de projet, assurant que, désormais, une «*taille critique est nécessaire pour porter des investissements locaux*»*.

CETTE UNION OUVRIRAIT UN CHAMP DES POSSIBLES VERS DE GRANDS PROJETS QU'OULLINS ET PIERRE-BÉNITE N'AURAIENT PAS PU ENVISAGER ET FINANCER SEULES.

Un projet à construire ensemble

Convaincus que les deux villes ont tout à gagner à s'unir, il est essentiel que les habitants adhèrent et s'approprient le nouveau territoire. Un travail de concertation s'ouvre dès à présent pour que chacun puisse comprendre le projet, apporter ses suggestions, faire part de ses craintes et donner son avis !



*Pierre MOSCOVICI, rapport de la Cour des Comptes - Mars 2023

La concertation

LA CONCERTATION

On caUse
commune

Votre avis compte !

Il reste tout à faire pour unir nos deux villes et nous avons besoin de vous. Nous souhaitons créer cette commune nouvelle avec vous et nous vous invitons à participer à la concertation.

Déployée jusqu'au mois de septembre, elle a pour objectif de recueillir vos avis pour dessiner ensemble les contours de la commune nouvelle, définir les priorités qui vous animent afin que cette union réponde à vos attentes.

Des échanges directs, des ateliers participatifs, un questionnaire permettront de recueillir vos avis, vos remarques et vos idées, qui seront restitués dans le cadre d'une réunion publique prévue en septembre prochain.

Participez à la concertation

Pour participer à la concertation, vous pouvez remplir le questionnaire en ligne sur objectifcommun.fr ou dans sa version papier sur ce document à remettre à l'accueil des deux mairies.



Prénom _____ Nom _____

Email _____

Adresse _____

Ville _____

Mieux vous connaître

Âge

- Moins de 18 ans
- 18-25 ans
- 26-30 ans
- 31-40 ans
- 41-50 ans
- 51-60 ans
- + de 60 ans

Emploi

- Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- Cadres supérieurs
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Autre

Donnez votre avis

1. Avez-vous le sentiment de savoir clairement ce qu'est une commune nouvelle ?

- Oui, tout à fait
- Oui, plutôt
- Non, plutôt pas
- Non, pas du tout

2. Saviez-vous qu'il existe près de 800 communes nouvelles en France, regroupant 2 553 communes et rassemblant 2,5 millions d'habitants ?

- Oui
- Non

3. Selon vous, vivre dans une commune récemment fusionnée avec une autre engendre-t-il des modifications administratives pour vous ?

- Oui, tout à fait
- Oui, plutôt
- Non, plutôt pas
- Non, pas du tout

4. Quelles pourraient être vos attentes avec la création d'une commune nouvelle ?

- Renforcer la place de ma commune sur le territoire et dans ses relations avec les autres institutions publiques (État, Métropole, etc...)
- Générer des gains de fonctionnement
- Rendre possible la mise en place de nouveaux services publics jusqu'alors difficile à assurer pour la commune seule
- Créer de nouvelles infrastructures (école, centre aquatique, etc...)

5. Quelles pourraient être vos craintes avec la création d'une commune nouvelle ?

- Une baisse de la qualité des services publics
- L'abandon de projets proposés en début de mandat
- La perte d'identité des communes
- L'augmentation de la fiscalité (taxe foncière)

6. Pensez-vous utile et pertinent de prévoir une structuration plus forte d'un nouveau service de Police municipale fusionné pour lutter contre les incivilités et l'insécurité ?

- Oui, tout à fait
- Oui, plutôt
- Non, plutôt pas
- Non, pas du tout

7. Pensez-vous utile et pertinent de prévoir la création d'une brigade motorisée de police municipale pour lutter contre les rodéos urbains ?

- Oui, tout à fait
- Oui, plutôt
- Non, plutôt pas
- Non, pas du tout

8. Pensez-vous utile et pertinent d'engager le projet de centre aquatique à la Saulaie ?

- Oui, tout à fait
- Oui, plutôt
- Non, plutôt pas
- Non, pas du tout

9. Pensez-vous utile et pertinent de mutualiser certains équipements scolaires, sportifs et culturels ?

- Oui, tout à fait
- Oui, plutôt
- Non, plutôt pas
- Non, pas du tout

10. Pensez-vous utile et pertinent d'élargir la mutuelle communale négociée pour les habitants, déjà existante à Pierre-Bénite, pour les Oullinois ?

- Oui, tout à fait
- Oui, plutôt
- Non, plutôt pas
- Non, pas du tout

11. Pensez-vous utile et pertinent d'élargir la cuisine centrale et la ferme urbaine, deux structures déjà existantes à Pierre-Bénite, pour les habitants d'Oullins ?

- Oui, tout à fait
- Oui, plutôt
- Non, plutôt pas
- Non, pas du tout

12. Pensez-vous utile et pertinent d'imaginer élargir le festival en plein-air des Francophonides pour en faire un événement incontournable de l'Ouest lyonnais ?

- Oui, tout à fait
- Oui, plutôt
- Non, plutôt pas
- Non, pas du tout

13. Pensez-vous utile et pertinent de disposer d'un service d'émission de cartes nationales d'identité et de passeports à Pierre-Bénite ?

- Oui, tout à fait
- Oui, plutôt
- Non, plutôt pas
- Non, pas du tout





La concertation #02

LES ATELIERS GRAND PUBLIC

PIERRE-BÉNITE

LES ATELIERS

— OULLINS - PIERRE-BÉNITE —

Objectif commuUn



Qu'est-ce qu'une commune nouvelle ?



Introduction - Maître Dumas, avocat

Pourquoi créer une commune nouvelle ?



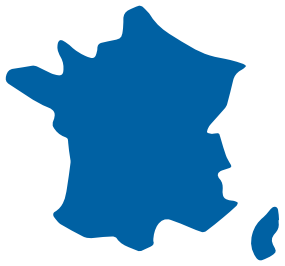
L'Étude d'impact financier

Les projets réalisables grâce à l'union

Vos suggestions, vos remarques



Temps d'échange



INTRODUCTION

Maître DUMAS

Avocat

Cabinet Philippe Petit, Lyon



L'ÉTUDE D'IMPACT FINANCIER

Marlène BONTEMPS

Adjointe aux finances – Ville de Pierre-Bénite

Clément DELORME

Adjoint aux finances – Ville d'Oullins



Note sur la situation financière

Oullins – Pierre-Bénite

Avril 2023

kpmg.fr



Pierre-Bénite



© 2023 KPMG ADVISORY, société par actions simplifiée, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Rétrospective Pierre-Bénite

Ce qu'il faut retenir



- **Un programme d'investissement financé en majorité par les recettes d'investissement et par l'épargne dégagée.**
- **Un encours de dette maîtrisé sur la période, avec une capacité de désendettement en dessous des 5 ans.**

Malgré des charges maîtrisées, les recettes peu dynamiques ne permettent pas de compenser la hausse des dépenses et la perte de la DGF.

Oullins



© 2023 KPMG ADVISORY, société par actions simplifiée, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Rétrospective Oullins

Ce qu'il faut retenir



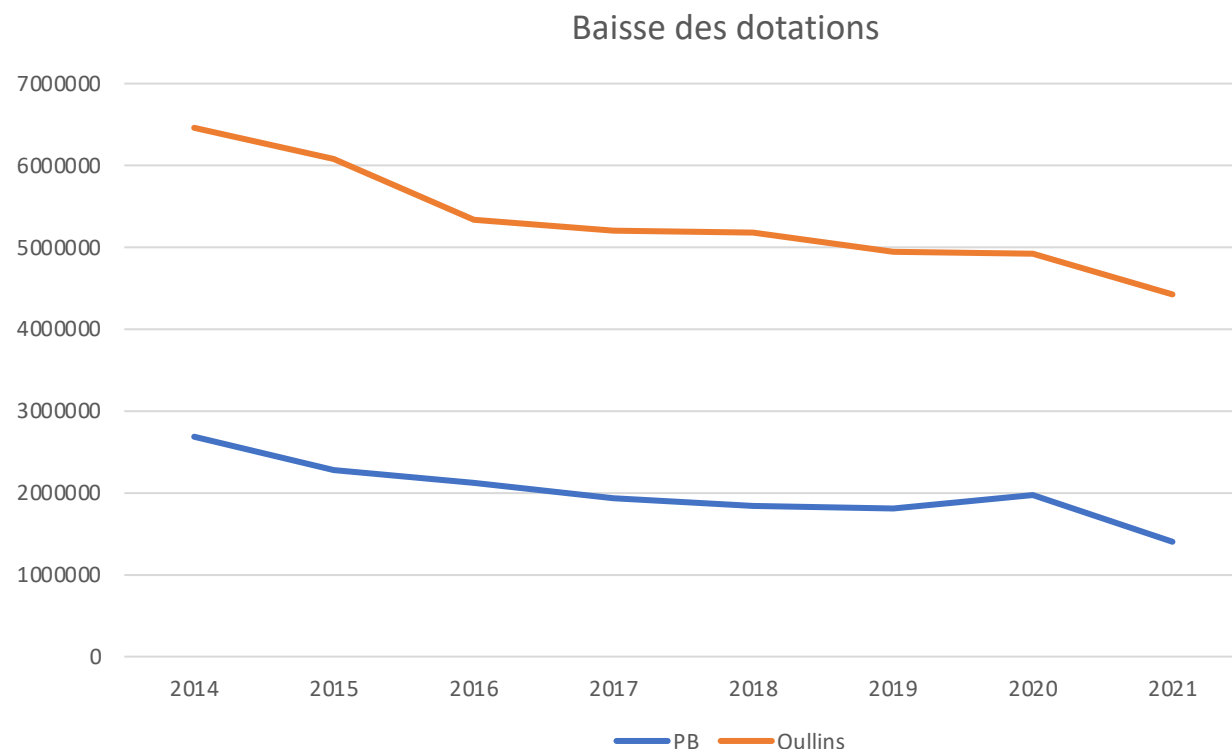
- **Un dynamisme des recettes à relativiser compte tenu de la hausse des charges.**
- **Une perte cumulée de 10,5 M€ de dotations qui altère considérablement les marges de manœuvre de la commune.**

Un encours de dette important sur la période, avec une capacité de désendettement de 12,79 ans.



Consolidation Oullins – Pierre-Bénite

Bilan de la perte des dotations pour les 2 communes



soit

- 17,5M€

De perte de
dotation pour
les 2 communes
de 2014 à 2021

= 2 ÉCOLES

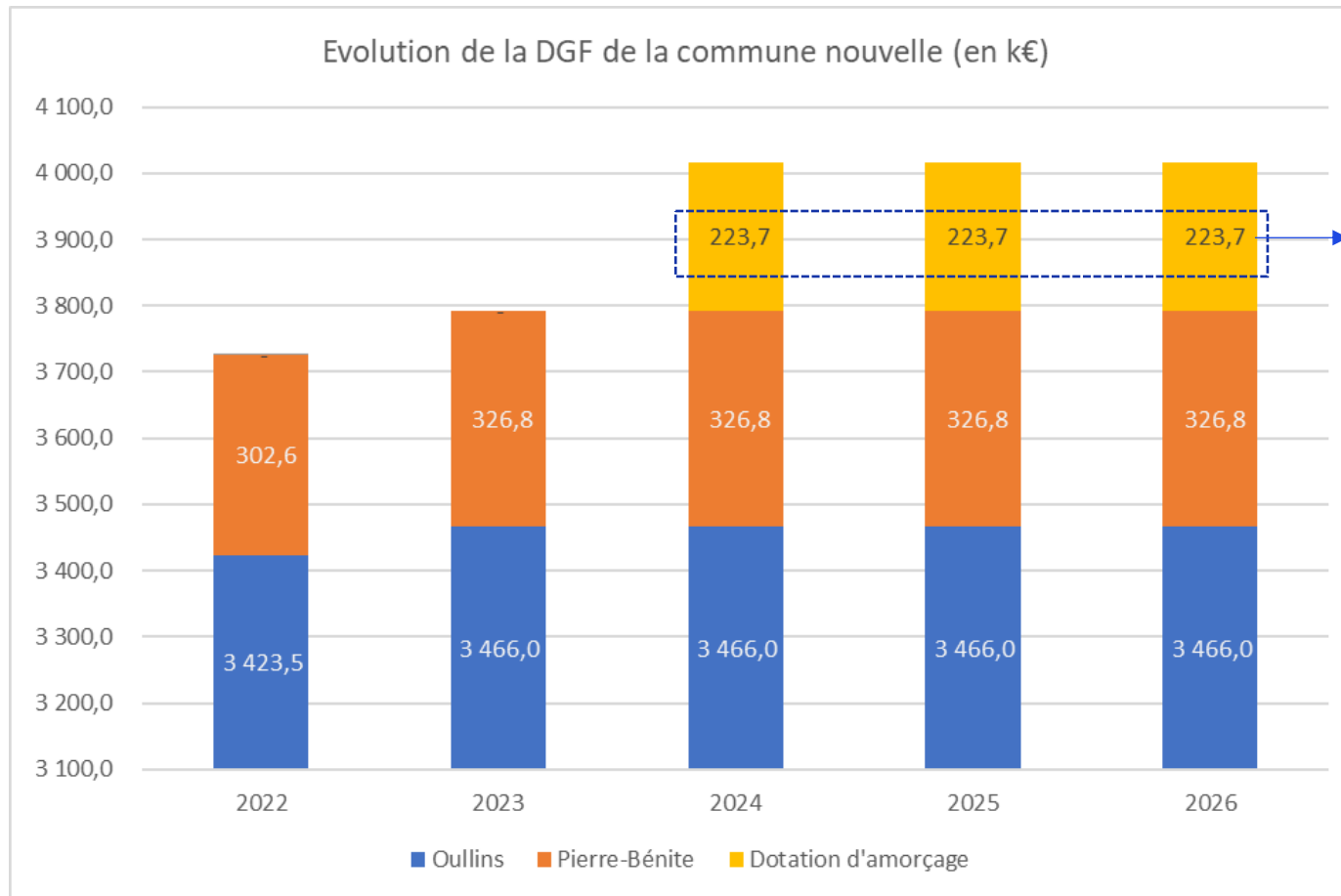


Partie 2: Prospective



Evolution des recettes

Zoom sur les dotations – Commune nouvelle



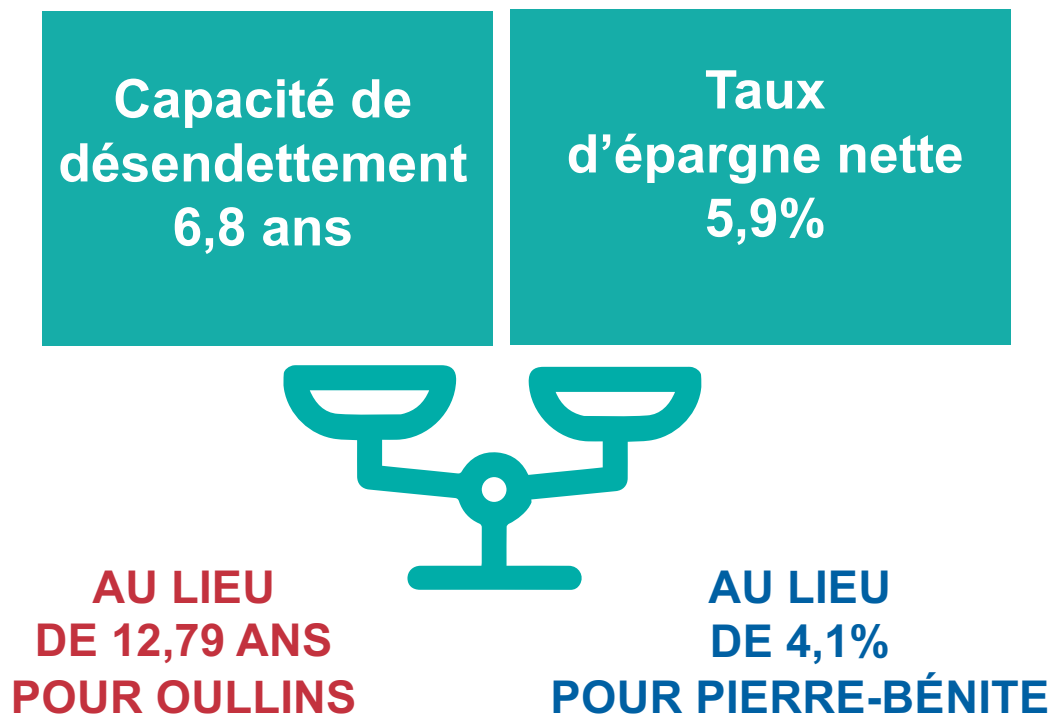
En plus du maintien des dotations actuelles, la constitution d'une commune nouvelle entrainerait un **gain de DGF de 671 000 € en 3 ans.**

**+ exonération SRU
soit 1 M€ en 3 ans.**

**SOIT UN GAIN TOTAL
DE 1 671 000 € SUR 3 ANS**

Ce qu'il faut retenir

GRÂCE À L'UNION DES COMMUNES OULLINS - PIERRE-BÉNITE





INVESTIR POUR LA SANTÉ

Rénovation et agrandissement du centre de santé Benoît Frachon



INVESTIR POUR DE NOUVEAUX SERVICES ADMINISTRATIFS

Bornes supplémentaires pour la délivrance de cartes d'identité et passeports



CRÉER DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

Création d'un centre nautique à la saulaie



DES MOYENS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA SÉCURITÉ

Un CSU aux horaires étendus & une brigade de nuit



LES PROJETS

INVESTIR POUR LA SANTÉ

RÉNOVATION ET AGRANDISSEMENT DU CENTRE DE SANTÉ BENOÎT FRACHON

Jérôme MOROGE

Maire de Pierre-Bénite



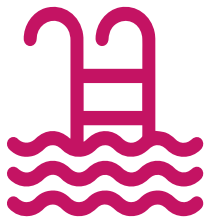
LES PROJETS

INVESTIR POUR DE NOUVEAUX SERVICES ADMINISTRATIFS

BORNES SUPPLÉMENTAIRES POUR LA DÉLIVRANCE DE CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Christine CHALAND

Adjointe aux affaires générales – Ville d'Oullins



LES PROJETS

CRÉER DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

CRÉATION D'UN CENTRE NAUTIQUE À LA SAULAIE

Clotilde POUZERGUE

Maire d'Oullins



LES PROJETS

DES MOYENS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA SÉCURITÉ

UN CSU AUX HORAIRES ÉTENDUS & UNE BRIGADE DE NUIT

Stéphane MERVELAY

Chef de la Police Municipale d'Oullins

Jean-Paul TROTOBAS

Chef de la Police Municipale de Pierre-Bénite



VOS SUGGESTIONS VOS REMARQUES VOS QUESTIONS